



Promouvoir l'efficacité en Afrique Centrale et Occidentale

Rapport annuel 2008



Publié par

UICN – Programme Régional pour l'Afrique Centrale et Occidentale (PACO), Ouagadougou, Burkina Faso

Copyright

2008, Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN)

La reproduction de cette publication à des fins non commerciales, notamment éducatives est permise sans autorisation écrite préalable du droit d'auteur à condition que la source soit clairement indiquée.

Citation

UICN-PACO (2008), Promouvoir l'efficacité en Afrique Centrale et Occidentale, Rapport annuel 2008, Ouagadougou, Burkina Faso, 40 pages

ISBN

978-2-8317-1138-6

Conception – Impression

Graphi Imprim - +226 50 31 12 34

Disponible auprès de l'UICN

Bureau Régional
Programme Afrique Centrale et Occidentale
01 BP 1618 Ouagadougou 01
Tel : (+226) 5032 8500
Fax : (+226) 5030 7561
E-mail : paco@iucn.org
www.iucn.org/paco

Crédits photos

Couverture, P2, P17, P18, P19 : JF Hellio N Van Ingen / FIBA
P6 : UICN-PACO
P7 : Félicité Mangang
P9 : Intu Boedhihartono et Félicité Mangang
P10 : Martin Nganje
P13 : Jean-Marc Garreau et Désiré Bakyono
P 20 : UICN - Guinée Bissau
P21 : UICN - Cameroun
P24 : Ludovic Tabsopa
P25 : Planète Urgence
P27 : Aimé Joseph Nianogo

Comité de rédaction :**Président**

Pr Aimé Joseph Nianogo

Coordination technique

Jacques Somda
Félicité Mangang
Jean-Marc Garreau

SOMMAIRE

SIGLES ET ABRÉVIATIONS	4	PROGRAMME ZONES MARINES ET CÔTIÈRES	18
LES DONATEURS DE L'UICN-PACO	5	PARTAGE : un cadre pour l'aménagement des ressources halieutiques transfrontalières	18
AVANT PROPOS	6	Négocier des accords de pêche pour le développement	19
INTRODUCTION	7	PROGRAMME DROIT, POLITIQUE ET GOUVERNANCE	20
PROGRAMME DE CONSERVATION DES FORÊTS	8	L'environnement enfin pris en compte dans l'industrie extractive en Guinée-Bissau .	20
L'Afrique centrale et occidentale s'engage à mieux gérer ses forêts	8	Sénégal : les élus en première ligne pour la conservation de la nature	20
Les paysages forestiers améliorent les moyens d'existence en Afrique centrale et occidentale	8	Panel d'experts : améliorer le jeu pétrolier et gazier	21
Le Cameroun expérimente avec succès la trousse à outils « pauvreté forêt »	9	PARTENARIATS ET INITIATIVES EN COLLABORATION	22
Des volontaires communautaires impliqués dans le contrôle des feux de brousse et la restauration des forêts au Ghana	9	MIKE : lutter contre l'abattage illégal des éléphants	22
Programme CARPE : pour une meilleure gouvernance dans la gestion durable des ressources naturelles en Afrique centrale	11	TRAFFIC : surveiller le commerce de la faune et de la flore sauvages pour une meilleure conservation des ressources	23
PROGRAMME RESSOURCES EN EAU ET ZONES HUMIDES	12	PRCM : partenaires pour une gestion rationnelle et durable des ressources marines et côtières	23
Le Nigéria adopte une charte de l'eau pour une gestion participative, durable et équitable des ressources en eau du Bassin de Komadugu Yobé	12	GWI : des sous bassins gérés de manière intégrée	24
Un accord de gouvernance transfrontalière des eaux de la Volta entre le Burkina Faso et le Ghana	12	Planète Urgence : des volontaires au service des populations et de la valorisation des parcs nationaux	25
Des approches de gestion communautaire des terres et de l'eau pour freiner la dégradation du Bassin du Lac Tchad ..	14	LES COMMISSIONS ET LES MEMBRES AU TRAVAIL	26
Le partenariat mondial pour l'eau se renforce en Afrique Centrale	15	Collaboration avec la Commission de la Survie des Espèces de l'UICN	26
PROGRAMME AIRES PROTÉGÉES	16	Le secrétariat de l'UICN au service des membres	27
Les aires protégées gérées de façon participative et équitable en Afrique de l'ouest	16	Liste des membres de l'UICN en Afrique Centrale et Occidentale	28
Un accord de coopération pour la gestion concertée des écosystèmes partagés entre le Ghana et le Burkina Faso	16	PUBLICATIONS DE L'UICN-PACO	34
Vers une véritable intégration de la gestion de l'espace du Delta du fleuve Sénégal .	17	FINANCES	35

SIGLES ET ABREVIATIONS

- AD (ONG) :** Action pour le Développement
AFED : Amis de la Forêt et de l'Environnement pour le Développement
AMCOW : African Ministers' Council on Water
APV : Accord de Partenariat Volontaire
CARPE : The Central African Regional Program for the Environment
CBLT : Commission du Bassin du Lac Tchad
CDB : Convention sur la Diversité Biologique
CEEAC : Communauté Economique des États d'Afrique Centrale
CEES : Centre d'Etudes Environnementales et Sociales
CEDC : Centre d'Etudes de l'Environnement et du Développement au Cameroun
CEFDHAC : Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale
CEGIRE : Comité d'Etat pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau
CERAD : Centre de Recherche et d'Action pour le Développement Durable en Afrique Centrale
CEW : Cameroon Environmental Watch
CGET : Conseil de Gestion de l'Ecosystème Transfrontalier Gourma/Sahel
CICOS : Commission Internationale du Bassin du Congo-Oubangui-Sangha
CIFOR : Center for International Forestry Research
CITES : Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora
CMS : Convention on the conservation of Migratory Species of wild animals
COMIFAC : Commission des Forêts d'Afrique Centrale
CREPA : Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement
CRS : Catholic Relief Services
CSRSP : Commission sous-régionale des pêches
CTGEN : Comité Transfrontalier pour la Gestion des Eaux du Nakanbé
CTO : Cognizant Technical Officer
DGRE : Direction Générale des Ressources en Eau
DR : Directeur Régional
EMB : Ecole Mobile de Brousse
FCFA : Franc de la Communauté Financière Africaine
FFEM : Fond Français pour l'Environnement Mondial
FGF : Forest Governance Facility
FIBA : Fondation Internationale du Banc d'Arguin
FLEGT : Forest Law Enforcement on Governance and Trade
GAECA Palmerina : Groupe d'Appui à l'Education et la Communication Environnementale
GAED : Gestion des Activités Extractives pour le Développement
GASS : Guidelines for the Assessment of Small-Scale and Data-Deficient fisheries
GEF : Global Environment Fund
GIRE : Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GSEaf : Groupe des Spécialistes de l'Eléphant d'Afrique
GWI : Initiative mondiale pour l'eau
GWP : Partenariat mondial de l'eau (Global Water Partnership)
GWP-Caf : Global Water Partnership - Central Africa
GWP-CAFTAC : Global Water Partnership - Central Africa Technical Advisory Committee
IBAP : Institut de la Biodiversité et des Aires protégées
ICRAF : International Center for Research in Agroforestry)
LLS : Livelihoods and Landscapes
MIKE : Monitoring Illegal Killing of Elephant
OIBT : Organisation Internationale des Bois Tropicaux
OMVS : Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal
ONG : Organisation Non Gouvernementale
PACO : Programme Afrique Centrale et Occidentale
PAGEV : Projet d'Amélioration de la Gouvernance de l'Eau de la Volta
PAP : Plans d'Aménagement par Pêche
PARTAGE : Projet d'Appui à la GEstion de la Pêche ARTisanale Transfrontalière
PAS : Programme d'Action Stratégique
PGIRES : Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau du Sourou
PHAST : Participatory Hygiene and Sanitation Transformation
PIB : Produit Intérieur Brut
PND : Parc National du Diawling
PRCM : Programme Régional de conservation de la zone Côtière et Marine en Afrique de l'Ouest
PROFOR : Programme sur les Forêts (de la Banque mondiale)
PTR : Programmes Thématiques Régionaux
PU : Planète Urgence
RBT : Projet Réserve de Biosphère Transfrontière
RDC : République Démocratique du Congo
RECOPA : Réseau de Communication sur le Pastoralisme
REPES : Réseau des Parlementaires pour la protection de l'Environnement
ROSE : Réseau des Organisations Locales du Sud-Est
SICE : Système d'Information sur le Commerce des Eléphants
SIDA : Syndrome d'immunodéficience acquise
TRAFFIC : The wildlife trade monitoring network
UE : Union Européenne
UICN : Union internationale pour la conservation de la nature
USAID : Agence Américaine pour le Développement International
VIH : Virus de l'Immunodéficience Humaine
WAP : W, Arly, Pendjari
WWF : World Wide Fund for Nature

LES DONATEURS DE L'UICN-PACO

Le Programme Afrique Centrale et Occidentale de l'UICN exprime ses gratitudes aux multiples donateurs qui ont apporté les appuis financiers et techniques pour la mise en œuvre de plan de travail 2008.



- Banque Mondiale
- Banque Africaine de Développement
- Ecosystem Partnership fund
- Coopération française
- Agence Française de Développement
- Japanese International Cooperation Agency
- Confédération Suisse
- Coopération belge
- Coopération canadienne
- Coopération Espagnole
- Union Européenne
- Union Africaine
- FAO
- DFID
- CRDI
- USAID
- OIBT
- Danida
- PNUE
- PNUD
- WWF
- SIDA
- GTZ
- IIED
- DGIS
- GEF
- FFEM
- CBLT
- FIBA
- CITES
- TRAFFIC
- SWISSAID
- GWP-CAFTAC
- Planète Urgence
- US Wildlife service
- Les amis de la terre
- Howard Buffet Foundation
- Mairie de Messok
- Ministère des Forêts et de la Faune
- Ministère des Terres, des Forêts et des Mines du Ghana
- République du Mali
- République du Ghana
- Gouvernement fédéral du Nigéria
- République Islamique de Mauritanie
- République Démocratique du Congo
- Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques Burkina
- UICN (membres)



AVANT PROPOS



Pr Aimé J. Nianogo,
Directeur Régional

L'année 2008 aura été celle des changements majeurs au sein de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) en général et en Afrique Centrale et Occidentale en particulier.

En mai 2008, le processus de régionalisation et de décentralisation, engagé depuis 15 ans a finalement abouti à la fusion des bureaux Afrique Centrale et Afrique de l'Ouest en un seul programme : le Programme pour l'Afrique Centrale et Occidentale (PACO). Il couvre 26 pays et son unité de coordination (bureau régional) est basée à Ouagadougou au Burkina Faso. Il réunit 70 membres dont 15 Etats.

La restructuration de l'UICN en Afrique Centrale et Occidentale a été effectuée de manière collégiale, de juillet 2007 à mai 2008. Elle vise à faire de l'Union, une institution forte, capable d'influencer les politiques et de soutenir de façon plus efficace des efforts de conservation et de développement durable mieux adaptés aux besoins actuels du continent africain.

2008 marque également la fin du programme quadriennal 2005-2008 et la préparation d'un nouveau programme de l'Union pour la période 2009-2012. Le programme quadriennal 2009-2012 a été élaboré avec la participation des

membres et partenaires de l'UICN en Afrique Centrale et Occidentale. Contribuant entièrement aux objectifs du programme mondial de l'Union, il sera mis en œuvre par l'ensemble des composantes de l'UICN (Secrétariat, membres et commissions). L'innovation majeure de ce nouveau programme est la place et le rôle primordial reconnus aux membres et aux six commissions de l'UICN dans sa planification et sa mise en œuvre. Il prévoit également d'importants efforts à fournir dans les domaines de la communication et des technologies de l'information. Ce nouveau programme a été adopté au 4^{ème} Congrès mondial de la nature tenu à Barcelone en Espagne du 05 au 14 octobre 2008.

La participation de l'Afrique Centrale et Occidentale à ce congrès a été effective grâce à une implication du personnel, des membres et des partenaires de l'UICN, dans la préparation et le déroulement de diverses activités organisées au sein des pavillons thématiques (eau, forêts, énergie, sauvegarde des espèces, ...), au cours du forum et de l'Assemblée des membres. Ce fut une occasion de partager les expériences et d'échanger sur le thème du congrès « Un monde divers et durable ».

Le présent rapport retrace les principaux acquis des interventions de l'UICN en Afrique Centrale et Occidentale au cours de l'année 2008. Nous avons voulu qu'il fasse un pont entre l'ancienne structuration du programme de l'UICN en Afrique Centrale et Occidentale et la nouvelle. Ces deux parties de l'Afrique jusque-là traitées séparément dans les programmes, sont désormais unies parce qu'elles partagent les mêmes enjeux et font face aux mêmes défis environnementaux et sociaux. Il est donc plus efficace pour l'UICN de promouvoir les échanges d'expériences dans la conservation et le développement durable entre les acteurs et partenaires en Afrique Centrale et Occidentale. C'est pourquoi, le rapport 2008 est bâti sur la nouvelle configuration du Programme Afrique Centrale et Occidentale.

INTRODUCTION



Jean-Marc Garreau,
Coordinateur du Programme Régional

Pour la première fois, ce rapport technique 2008 présente ensemble les résultats des programmes d'Afrique Centrale et d'Afrique de l'Ouest. Ce n'est pas pour autant la juxtaposition de deux rapports, mais bien plutôt un rapport unique et cohérent, reflet du Programme régional PACO.

Ce rapport veut aussi rendre compte des grandes orientations que l'UICN a fait siennes dans le cadre du programme « Façonner un avenir durable » qu'elle mettra en œuvre jusqu'en 2012. En particulier, il s'agit plus que jamais de se donner les moyens de construire un programme unique pour l'UICN, référence et ambition commune du secrétariat, des membres et des commissions de l'Union.

Le rapport s'articule autour des cinq programmes thématiques régionaux (PTR) qui structurent désormais le programme régional, en lui donnant une ambition véritablement régionale. Du Sénégal à la République Démocratique du Congo, du Mali au Rwanda, les programmes Forêts, Eau et zones humides, Aires Protégées et biodiversité, Ecosystèmes marins et côtiers, et Droit/ Politique/ Gouvernance/ travaillent sur des thématiques comparables, avec des

approches adaptées. Ces PTR sont chargés de développer et mettre en œuvre des interventions dont la pierre angulaire demeure la conservation de la biodiversité, domaine de référence de l'UICN. Ceux-ci s'appuient sur les bureaux de programmes pays où l'UICN a construit localement des liens privilégiés avec ses membres et ses partenaires.

Outre ces programmes régionaux et ceux des pays, le rapport met en exergue une des forces de l'UICN en Afrique Centrale et Occidentale : le développement de partenariats autour d'initiatives novatrices en vue de renforcer les actions de conservation et de développement durable. A travers ces initiatives, l'UICN met en commun les connaissances acquises des différents partenariats pour développer des innovations techniques et institutionnelles au profit de la biodiversité et des populations.

Enfin, l'UICN ne serait pas Union sans ses membres et ses commissions qui lui donnent sa dynamique propre. Dans de nombreux domaines et pays, les membres sont associés à la mise en œuvre du programme. Ce rapport montre les principaux résultats atteints grâce et avec leur participation effective.

PROGRAMME DE CONSERVATION DES FORÊTS

L'AFRIQUE CENTRALE ET OCCIDENTALE S'ENGAGE À MIEUX GÉRER SES FORÊTS

Les accords de partenariat volontaire (AVP) entre l'Union Européenne et les pays exportateurs de bois constituent l'élément central du plan d'action UE-FLEGT pour soutenir les réformes du secteur forestier et prévenir l'entrée dans le marché européen des bois illégaux et des produits dérivés. De la facilitation du dialogue entre les parties prenantes dans le cadre du FLEGT/ APV, il a résulté :

Des accords de partenariats volontaires signés :
Le Ghana a signé, avec l'Union européenne, un engagement visant à lancer le processus de négociation en vue de parvenir à des accords de partenariat volontaire. En revanche, le même processus est en cours entre le Cameroun et l'Union européenne.

La mobilisation des acteurs au Cameroun et au Congo : Le renforcement des capacités techniques de négociations des acteurs au cours de différents ateliers organisés a permis de recueillir leurs opinions. La mobilisation des acteurs a été également possible grâce à des appuis financiers apportés aux participants du Cameroun et du Congo aux sessions de négociation de l'Accord de Partenariat Volontaire à Bruxelles.

Le développement de stratégies de dialogue avec la Chine : la gouvernance forestière en Afrique Centrale implique désormais la participation de la Chine, grande consommatrice de bois tropicaux africains. En 2008, l'UICN a invité en Afrique une équipe de l'administration forestière chinoise. A la suite de cette tournée, ladite équipe a reconnu l'intérêt de poursuivre le dialogue avec les gouvernements africains pour limiter les exportations illégales ;

D'une façon générale, l'engagement des pays du Bassin du Congo dans le processus FLEGT est positif. Le Cameroun et le Congo sont déjà engagés, et comptent tous les deux signer leurs accords en 2009. Le Gabon a déjà manifesté

son intention de rejoindre la dynamique. La République Centrafricaine, bien que ne faisant pas partie des pays concernés par le projet, est aussi à pieds d'œuvre. Un autre défi pour 2009 est l'implication des populations rurales dans la gouvernance forestière. Il est donc envisagé le lancement de la création et de la dynamisation des plate-formes de dialogue multi acteurs dans les provinces du Sud et de l'Est du Cameroun.

L'UICN, à travers la signature de protocoles de partenariats, appuie techniquement ce processus en facilitant le partage des informations techniques et scientifiques, et la participation de toutes les parties prenantes, en particulier la société civile, les grandes, petites et moyennes entreprises, ainsi que les Parlementaires. Il y a donc de bonnes perspectives pour la suite du processus FLEGT en Afrique Centrale et Occidentale. Mais, toutes les parties prenantes doivent rester éveillées afin d'assurer que la mise en œuvre de l'accord signé par le Cameroun reste dans la dynamique du processus participatif pour servir d'exemple aux autres pays d'Afrique Centrale qui hésitent encore.

LES PAYSAGES FORESTIERS AMÉLIORENT LES MOYENS D'EXISTENCE EN AFRIQUE CENTRALE ET OCCIDENTALE

La stratégie de l'initiative « Moyens d'existence et paysages » dénommée en anglais LLS comprend quatre composantes thématiques à savoir : forêts et réduction de la pauvreté, marchés et facteurs de motivation, gouvernance et transformation des paysages. Ces composantes sont traitées de manière intégrée au sein de l'initiative. A travers cette démarche, l'UICN vise à relever le défi de l'amélioration des conditions de vie des pauvres en milieu rural par une utilisation durable de la biodiversité tout en maintenant une bonne surveillance environnementale. Plusieurs pays sont concernés par les activités de cette initiative : Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo,

Ghana, Libéria, Mali, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo et Rwanda.

Dans le Bassin du Congo (Cameroun, Congo, République Centrafricaine), des acquis ont été obtenus visant le renforcement des liens entre la conservation et le développement. Un cadre d'évaluation de la pauvreté est effectivement mis en place et implique les partenaires de LLS dans le Bassin du Congo : WWF, CIFOR, ICRAF, CEES, CERAD, ROSE, TRAFFIC, CEW, Radio Environnement et les partenaires locaux. La gestion participative de la faune sauvage prend de plus en plus en compte les droits des communautés. Les concessionnaires forestiers et miniers sont de plus en plus nombreux à engager des processus de certification forestière. Dans ce cadre, le groupe Sangha a permis la définition des indicateurs de développement et de conservation au niveau des paysages.

Dans les Grands Lacs (Rwanda, Burundi, RDC), en étroite collaboration avec WRI, des études pilotes sur la promotion des petites entreprises de transformation du charbon de bois, du *Moringa* et du *Neem* ont été effectuées en RDC, au Rwanda et au Burundi.

Au Burkina Faso, une étude sur l'état des ressources forestières et les contraintes socio-économiques de gestion de la forêt de *Sablogo* dans la région Centre-Est, a conclu au non fonctionnement des structures et infrastructures de gestion forestière existantes et à la quasi occupation de la forêt (80%) par des exploitations agricoles, des habitations et des infrastructures socio-économiques (telles que les marchés, les moulins à grains, les écoles, les puits et/ou forages). Pour cette forêt tri communale de *Sablogo*, les communes rurales de *Bissiga* et *Lalgaye* et urbaine de *Tenkodogo*, se sont engagées à restaurer et à valoriser les ressources forestières, y compris celles non ligneuses, qu'elles partagent.

Au Mali, un protocole de collaboration entre l'UICN et la NEF (Near East Foundation), partenaire de mise en œuvre du programme, a été signé en mars 2008.

LE CAMEROUN EXPÉRIMENTE AVEC SUCCÈS LA BOÎTE À OUTILS « PAUVRETÉ FORÊT »

Le Programme sur les Forêts de la Banque mondiale (PROFOR) offre des possibilités aux acteurs des ressources forestières d'apprendre à mieux comprendre les relations complexes qui existent entre la conservation des forêts et la lutte contre la pauvreté. Elle a engagé avec ses partenaires, dont l'UICN, le développement d'une boîte à outils permettant de mieux comprendre la contribution des forêts aux conditions de vie des communautés. L'UICN a participé aux tests et à l'amélioration de cette boîte à outils pauvreté-forêt qui servira désormais à construire des projets de foresterie participant plus efficacement à la réduction de la pauvreté.

Si les perspectives pour une application plus large de ce programme au Cameroun sont importantes, il reste que les étapes suivantes doivent continuer à affiner cette boîte à outils à travers la réplication du test dans d'autres conditions forestières et socioéconomiques.

DES VOLONTAIRES COMMUNAUTAIRES IMPLIQUÉS DANS LE CONTRÔLE DES FEUX DE BROUSSE ET LA RESTAURATION DES FORÊTS AU GHANA

En Afrique Centrale et Occidentale, les feux de brousse constituent une des causes de la dégradation des ressources forestières et de l'augmentation des gaz à effet de serre. Quelles que soient leurs causes, les feux de brousse réduisent la fonction d'éponge du couvert végétal et facilitent, à long terme, l'érosion éolienne et hydrique des sols.



Au Ghana, le feu représente encore l'outil fréquemment utilisé dans la chasse, la récolte du miel, le traitement du vin de palme et lors des cérémonies traditionnelles. Mais, ces feux occasionnent des pertes de Produit Intérieur Brut (PIB) au Ghana estimées à 3%.

Le financement obtenu de l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT), a permis à l'UICN et ses membres au Ghana, notamment la Commission des forêts à travers son Centre d'Appui à la Gestion des Ressources et l'Institut de Recherche Forestière du Ghana, de développer le Projet « Gestion des feux et restauration post-brûlis avec les communautés locales ». Le projet vise à accroître les bénéfices tirés des produits forestiers par la promotion de la maîtrise des interventions de gestion des feux de brousse. De façon spécifique, le projet entend garantir la protection des produits forestiers ligneux et non ligneux, et restaurer les terres dégradées par le feu avec des espèces végétales locales.

Ainsi en 2008, au moins 100 membres des communautés ont été formés et équipés pour combattre les feux de brousse. Ces brigadiers communautaires anti-feux seront également dotés d'un guide pratique, actuellement en cours de préparation. Dans le district de Dorma'a, une pépinière, d'une capacité de plus de cent mille plants, avec des espèces forestières locales est en cours de développement.

En outre, les communautés locales sont permanemment informées pour mieux gérer les feux de brousse : un programme radiodiffusé en langue locale est actuellement suivi par les communautés. Des panneaux de signalisation servant de guide pour lutter contre les feux de brousse ont été produits et distribués au niveau des communautés locales.

Ce projet a également permis l'identification des différentes parties prenantes (public, privé et communautés locales) et la clarification des rôles respectifs à travers l'application de processus participatifs. Une revue de la législation actuelle sur les feux de brousse, des études

socioéconomiques préliminaires et une évaluation des besoins de formation ont été réalisés dans les districts de Dorma'a, Begoro, Juaso, Afram Plains et Wineba. Ces études préliminaires ont révélé que la centralisation excessive de la gestion des feux sauvages manifestée par une coordination très limitée entre agences publiques, communautés locales ainsi que le sous-équipement des communautés pour combattre les feux, étaient des causes principales de l'échec des programmes de gestion des feux sauvages dans le pays. Les faiblesses législatives étaient entre autres : le manque de soutien légal aux volontaires du feu pour réprimander ou arrêter les coupables, l'absence de reconnaissance du rôle du pouvoir législatif traditionnel dans la gestion des feux de brousse, l'absence de schéma d'assurance ou de compensation pour les activités de lutte contre les feux de brousse.

Les résultats des études préliminaires ont permis d'appréhender les aspects d'atténuation des feux de brousse, la résilience des espèces, leur adaptation et les espèces forestières préférées par les communautés locales. Ainsi, des espèces forestières socialement acceptables, économiquement viables et écologiquement résilientes ont été sélectionnées pour des essais de terrain. La sélection de telles espèces forestières a permis le démarrage d'un processus de restauration impliquant : (a) le travail avec les chasseurs pour obtenir des informations sur les espèces telles que le figuier, plus inféodé aux animaux sauvages, (b) la promotion de l'élevage d'escargot comme moyen de restauration à court terme, (c) l'engagement de la restauration faunique dans le suivi des terres forestières dégradées et (d) l'engagement d'un schéma de gestion tel que les aires communautaires de gestion des ressources pour garantir une gestion rationnelle de la faune restaurée.

Les perspectives pour le projet consistent à modifier le schéma de restauration de la *taungya* (système agroforestier) pour, entre autres : (i) élaborer une base de formation en vue d'accroître le nombre de volontaires, (ii) établir un site d'apprentissage pour la restauration des paysages forestiers, (iii) créer un environnement propice pour tester d'autres nouveaux outils de gestion environnementale tels que les boîtes à outils « Cristal », « Pauvreté » et « Modélisation du Paysage », (iv) tester et démontrer la compatibilité de certaines espèces, les entreprises basées sur les ressources naturelles telles que l'apiculture et l'élevage d'escargot, (v) établir une initiative communautaire de séquestration de carbone qui profitera aux structures sociales existantes, y compris les brigades anti-feux organisées, capables de combattre les feux.





POUR UNE MEILLEURE GOUVERNANCE DANS LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES EN AFRIQUE CENTRALE

En 2008, le programme régional de l'Afrique Centrale pour l'Environnement (CARPE), en particulier sa composante « Amélioration de la gouvernance des ressources naturelles », confiée à l'UICN, a orienté l'ensemble de ses activités pour soutenir l'important agenda des pays d'Afrique centrale en matière de politique et de législation environnementales (Forêts, eaux, mines, etc.). La coordination des acteurs a contribué à des changements notables en termes de politiques et de législations sur les ressources naturelles dans la plupart des pays du Bassin du Congo.

Sur la base du dialogue participatif, la stratégie mise en place a conduit à une planification et une mise en œuvre cohérente des activités, au renforcement de la capacité de conception, de conduite et de suivi des microprojets prioritaires dans chaque pays, à l'appui de la réforme de la CEFDHAC, la sensibilisation des gouvernements et autres partenaires en matière d'utilisation des terres, l'élaboration d'études de cas en vue de la publication des leçons apprises dans la gestion des ressources naturelles, etc.

Les équipes nationales formées en 2007 ont été consolidées en 2008 pour faciliter une meilleure synergie d'action à travers la concertation et une planification réaliste. Chaque pays s'est ainsi doté d'un plan de travail qui met en exergue les priorités dans le domaine des politiques et législations. Ces plans facilitent l'implication de plusieurs acteurs environnementaux de chaque pays (parlementaires, femmes, populations locales, organisations non gouvernementales, organisations féminines, institutions de recherche, etc.) dans la planification, l'exécution et le suivi.

Conformément à la mise en œuvre de la réforme de la CEFDHAC, les points focaux du CARPE ont permis de coordonner les efforts des acteurs nationaux et l'organisation de sept fora nationaux de la CEFDHAC au Burundi, Rwanda, Sao Tomé et Príncipe, Gabon, République Démocratique du Congo, République du Congo et Guinée Equatoriale.

Par ailleurs, le programme a financé seize microprojets dans les neuf pays sur la base des recommandations des Comités de pilotage nationaux et un comité de pilotage régional. Le suivi et la supervision de ces micros projets permettent de confirmer leur bonne exécution. Leurs résultats serviront à influencer les politiques forestières et environnementales au niveau national et régional.

Dans le même ordre d'idée, les Points Focaux CARPE, en compagnie du Coordonnateur Régional du Programme basé à l'UICN, de l'équipe du bureau central basé à l'USAID Kinshasa en RDC, notamment du Technicien officiel chargé des paysages (en anglais, Cognizant Technical Officer - CTO) et de l'Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Cameroun, ont également effectué des visites de terrains dans les différents paysages. Ces visites visaient à évaluer la mise en œuvre des activités de terrain financées par le CARPE et exécutées par le WWF, African Wildlife Foundation, Conservation International, la WCS et leurs différents partenaires. Les visites ont non seulement facilité la synergie entre les différentes composantes du Programme, mais, ont également fixé des orientations en vue d'assurer la mise en œuvre efficace des activités dans les différents paysages.

PROGRAMME RESSOURCES EN EAU ET ZONES HUMIDES

LE NIGERIA ADOPTE UNE CHARTE DE L'EAU POUR UNE GESTION PARTICIPATIVE, DURABLE ET ÉQUITABLE DES RESSOURCES EN EAU DU BASSIN DE KOMADUGU YOBÉ

Le Bassin du Komadugu Yobé, un sous-bassin hydrographique du Lac Tchad, a une superficie de 140 000 km². La partie nigériane de ce bassin couvre 84 000 Km² et regorge d'importantes potentialités agricoles, pastorales, halieutiques nécessaires à la survie de millions d'habitants. Elle présente un grand potentiel pour le tourisme, les petites et moyennes industries, et héberge d'importants écosystèmes et habitats naturels. Les changements climatiques et la croissance démographique ont porté une forte pression sur les écosystèmes du bassin, affectant les ressources naturelles, l'eau en particulier. Le gouvernement fédéral et les états concernés par le bassin ont alors décidé d'appliquer un système de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE). Ainsi, le gouvernement fédéral du Nigeria en collaboration avec l'UICN et une organisation non gouvernementale de conservation (Nigeria Conservation Foundation), membre de l'UICN, ont développé le projet « Amélioration de la gestion foncière et des ressources en eau dans le Bassin du Komadugu Yobé ». Ce projet vise, dans un premier temps, l'amélioration du cadre institutionnel de gestion des ressources en eau dans le bassin.

Ainsi, le projet a procédé à l'identification des principales parties prenantes suivantes, impliquées dans la gestion foncière et des ressources en eau du bassin: Etats à travers les ministères concernés, groupes des utilisateurs directs, organisations communautaires, autorités coutumières et société civile.

Un Comité d'Etat pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (CEGIRE) est établi dans chacun des six Etats du Nigeria (Bauchi, Borno, Jigawa, Kano, Plateau et Yobe) riverains du bassin ; il comprend toutes les parties prenantes identifiées, y compris des groupes de femmes. Les six comités se sont regroupés en Comité

d'Etat conjoint de gestion des ressources qui comprend les Secrétaires et Présidents des comités d'Etats respectifs.

Un fonds fiduciaire a été mis en place par les Etats riverains qui ont décidé de mettre en commun certaines de leurs ressources financières pour supporter le plan de gestion du bassin hydrographique.

Ceci a créé un environnement favorable à la participation des différentes parties prenantes au processus de prise de décision concernant la gestion de l'eau et des autres ressources naturelles. Des actions collectives d'entretien des réservoirs du bassin du Komadugu Yobé ont pu ainsi être mises en oeuvre.

UN ACCORD DE GOUVERNANCE TRANSFRONTALIÈRE DES EAUX DE LA VOLTA ENTRE LE BURKINA FASO ET LE GHANA

Le fleuve Volta, qui s'étend sur six pays d'Afrique de l'Ouest, est une ressource sociopolitique clé qui relie des populations d'origines et de cultures différentes. Il offre ainsi aussi bien des opportunités pour la coopération régionale que de nombreuses perspectives pour le développement des pays membres du bassin. Mais, comme la plupart des autres bassins fluviaux d'Afrique, les potentialités du bassin ont été peu exploitées, faute principalement de dispositions légales et institutionnelles formelles pour la gestion de son eau et des autres ressources naturelles.

A cela s'ajoute d'autres défis de la gouvernance de l'eau dont : l'absence de cadre de référence pour la gestion de l'information et le partage des données, les risques de conflits résultant de divergence d'intérêts en amont et en aval, la dégradation des terres et des sols engendrant l'ensablement des canaux fluviaux et des réserves d'eau, la prolifération des mauvaises herbes aquatiques et l'absence de mécanismes assurant la participation des populations aux processus décisionnels.



Le Projet d'Amélioration de la Gouvernance de l'Eau de la Volta (PAGEV) a appuyé les autorités en charge de l'eau du Ghana et du Burkina Faso, et les communautés riveraines de la Volta à mettre en place des mécanismes et instruments de gouvernance des ressources en eau. L'aboutissement en 2008 aura été la ratification d'une instance transfrontalière de gestion concertée des ressources en eau. En effet, le 20 juin 2008, le Ministre Régional de Upper-East au Ghana et le Gouverneur du Centre-Est au Burkina Faso ont procédé à la signature de l'accord de création du Comité Transfrontalier de Gestion des ressources en Eau du sous bassin du Nakanbé ou volta blanche (CTGEN).

Cette signature intervient à la suite d'un processus de consultations à plusieurs niveaux avec toutes les parties prenantes tant au niveau local, national que transfrontalier, qui a inspiré de nouveaux accords et protocoles afin d'améliorer et renforcer la coopération entre les deux pays en matière de gestion concertée des ressources naturelles. C'est l'aboutissement et le vecteur de la stratégie de gestion élaborée conjointement par les structures techniques et les communautés cibles des deux pays déclinée à travers :

- La mobilisation autour des communautés, des partenaires stratégiques que sont les autorités administratives déconcentrées et décentralisées, les structures techniques qui assistent les communautés locales et la société civile. Ce qui a conduit à des fora de consultation à tous les niveaux, de la base au sommet. Ces fora ont constitué une plate-forme où les obstacles à l'utilisation durable des ressources naturelles dans le bassin partagé ont été discutés et des pistes de solutions identifiées.
- L'établissement des comités de protection des berges dans huit communautés pilotes qui ont ainsi reboisé plus de 20 km des berges, afin de limiter l'érosion des sols et par la même occasion protéger la qualité de l'eau du fleuve. Parmi les espèces reboisées, des arbres fruitiers et à bois de chauffe ont été introduits pour renforcer la protection de berges, promouvoir la gestion durable de l'environnement et soutenir la diversification de revenus au niveau local.
- L'appui à l'amélioration des moyens d'existence des communautés par la dotation de motopompes pour développer les cultures maraichères en saison sèche, et l'introduction de l'élevage de petits ruminants par les femmes pour générer des revenus.
- Le renforcement des capacités des communautés à assurer la durabilité des interventions par la formation de ceux-ci à plusieurs modules dont l'amélioration de la fertilité des sols, la gestion des plantations et l'éducation à l'hygiène et au VIH/SIDA.
- Enfin, la promotion de visites d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques entre communautés transfrontalières afin de stimuler des faisceaux d'amitiés et de collaboration entre agents, structures homologues, responsables à tous les niveaux et communautés voisines ou frontalières.



DES APPROCHES DE GESTION COMMUNAUTAIRE DES TERRES ET DE L'EAU POUR FREINER LA DÉGRADATION DU BASSIN DU LAC TCHAD

La dégradation du Bassin du Lac Tchad est en partie due à une utilisation non concertée et qui ne prend pas en compte les écosystèmes en place. Pour inverser cette tendance, la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) et l'UICN ont entrepris de mettre leurs compétences en commun pour appuyer les communautés et pays riverains à développer des approches de gestion et/ou d'utilisation communautaire des ressources en terre et en eau, d'en tirer les leçons et de promouvoir les expériences réussies entre le Cameroun, le Tchad, le Niger et le Nigeria. Les interventions se sont focalisées sur les trois aspects suivants : (1) le financement des initiatives communautaires dans la plaine d'inondation de Waza Logone, (2) la collecte et la dissémination des leçons et (3) la réalisation du programme d'action stratégique du Bassin du Lac Tchad.

- Les communautés contribuent au programme d'action stratégique de Bassin du Lac Tchad : Au cours d'un atelier organisé à Maroua, au Cameroun en avril 2008, les communautés ayant testé les approches de gestion communautaire, ont échangé leurs expériences avec les acteurs de la gestion des ressources du Bassin du Lac Tchad. Cet atelier a permis de produire une synthèse des acquis des différentes expériences de mise en œuvre des projets et d'identifier les expériences pertinentes

à répliquer à large échelle dans le Bassin du Lac Tchad, notamment dans le cadre du développement du Programme d'Action Stratégique du Bassin du Lac Tchad.

- Le Programme d'Action Stratégique du Bassin du Lac Tchad adopté intègre les préoccupations des communautés : Lors de la 5ème réunion du Comité de Pilotage, tenue à Niamey au Niger en avril 2008, l'UICN et les coordonnateurs nationaux ont disséminé les leçons apprises de la mise en œuvre des approches de gestion communautaire du Bassin du Lac Tchad. Le Comité de pilotage a recommandé la prise en compte de ces leçons dans l'élaboration et la mise en œuvre du Programme d'Action Stratégique du Bassin du Lac Tchad adopté en juin 2008 par le Conseil des Ministres.

Des résultats encourageants en 2008

30 millions de FCFA octroyées aux communautés riveraines du Lac Tchad pour des initiatives communautaires ont permis :

- la plantation de 38.000 plants d'espèces ligneuses utiles (*Acacia senegal*, *Acacia polyacanta*, *Azadirachta indica*) et fruitières au Tchad, au Niger et au Cameroun ;
- l'accès à l'eau potable de 9.100 personnes sensibilisées aux règles d'hygiène et aux bons comportements sanitaires autour de huit forages au Cameroun et au Tchad ;
- la récupération d'environ 10 ha de terres dégradées au Niger et au Cameroun ;
- le renforcement des capacités communautaires pour la gestion de 20 km de pistes à bétail et de deux mares à bétail autour du Parc national de Waza sécurisées grâce à des conventions de gestion signées entre les groupes d'utilisateurs des ressources ;
- la mise en place de 6,173 ha de vergers clôturés.





LE PARTENARIAT MONDIAL DE L'EAU SE RENFORCE EN AFRIQUE CENTRALE

L'année 2008 aura été marquée par la fin de la stratégie 2004–2008 du GWP. En Afrique Centrale, l'objectif de cette stratégie était de promouvoir l'application de la GIRE et sa contribution effective à la réalisation des objectifs de développement socio-économique de la sous-région. Plusieurs actions ont été menées pendant ce quinquennat pour atteindre cet objectif. Les principaux résultats obtenus au cours de cette année sont les suivants :

Le réseau du GWP en Afrique Centrale est renforcé : En 2007, le réseau GWP en Afrique Centrale était composé du Partenariat National de l'Eau du Cameroun et d'une cinquantaine de partenaires répartis dans la sous-région. En 2008, trois nouveaux Partenariats Nationaux de l'Eau ont été mis en place au Congo, en République Centrafricaine et à Sao Tomé et Príncipe. Le réseau compte désormais plus de 120 membres issus de tous les collèges d'activités liés à l'eau.

Le partenariat régional de l'eau en Afrique centrale est mis en place : L'assemblée constitutive du GWP-CAf s'est tenue le 29 novembre 2008 à Douala au Cameroun. Le but de cette Assemblée était de marquer la transition entre le GWP-CAfTAC et le GWP-CAf. A l'issue des travaux, les statuts du GWP-CAf

ont été adoptés et ses organes (l'Assemblée Générale des Partenaires, le Comité de pilotage, le Comité scientifique et technique et le Secrétariat), ont été définis. Les missions confiées au nouveau Président, Monsieur Jean Pierre Bidjocka, pour les deux prochaines années sont également connues : mise en place des différents organes du GWP-CAf, définition et mise en place de mécanismes de financement du secteur de l'eau en Afrique Centrale.

Le GWP-CAf est institutionnalisé : Ce qui implique de nouvelles perspectives et défis. Il s'agit par exemple de la création d'une unité de coordination de la GIRE au sein de la CEEAC, l'appui au développement d'un Plan d'Action Stratégique (PAS) pour le Bassin du Congo par la CICOS, le développement d'un plan d'action commun avec le comité technique de l'AMCOW pour l'Afrique Centrale, la viabilisation du Partenariat Régional ainsi que son réseau de partenaires. Tous ces défis sont indiqués dans la stratégie 2009-2013 du GWP-CAf axée sur quatre objectifs stratégiques : aider les pays et les institutions d'Afrique Centrale à intégrer l'approche GIRE dans leurs plans de développement, promouvoir la gestion des ressources en eau pour aborder les changements climatiques et les autres défis critiques en Afrique Centrale, positionner le GWP-CAf comme défenseur de la gestion des ressources en eau et renforcer le réseau GWP en Afrique Centrale.



PROGRAMME AIRES PROTEGEES

LES AIRES PROTÉGÉES GÉRÉES DE FAÇON PARTICIPATIVE ET ÉQUITABLE EN AFRIQUE DE L'OUEST

La première génération des parcs nationaux d'Afrique de l'Ouest considérait les populations et la nature dans laquelle elles vivent comme deux entités séparées et indépendantes. Plus récemment, la création des aires protégées a adopté une démarche plus équilibrée en alliant conservation de la biodiversité et développement des communautés résidant à proximité. Ce faisant, on tente d'associer les communautés riveraines des aires protégées à certaines décisions. Mais, dans la mise en œuvre de ce processus participatif, les hommes ont souvent occupé les premiers rangs, entraînant de fait la marginalisation des groupes dits « minoritaires ». Les femmes ont ainsi été largement exclues des processus de concertation sur les parcs, alors qu'elles en sont les premières utilisatrices.

L'UICN appuie ses membres et partenaires en Afrique de l'Ouest à engager le processus de réflexion sur le rôle de la participation et de l'équité dans la gestion efficace des aires protégées. Sur la base d'ateliers, la mobilisation des connaissances et les outils de communication appropriés, il s'agit d'amener les partenaires de la conservation à mieux cerner les contours de l'équité applicable à la gestion des aires protégées. Il apparaît que les femmes, le plus souvent, sont perçues comme prédatrices des ressources naturelles. Elles restent marginalisées dans les actions de surveillance, de recueil des informations et ne sont pas impliquées dans la prise de décision. Les principaux acquis au cours de cette année 2008 sont :

Une vingtaine d'acteurs et partenaires sensibilisés au problème d'équité dans les aires protégées : un atelier régional a regroupé en avril 2008, une vingtaine de Ministres, Parlementaires, leaders d'ONG environnementales à Cotonou au Bénin. Sous le parrainage de la Ministre de l'environnement du Bénin, l'atelier a permis de sensibiliser ces acteurs et de recueillir leurs préoccupations et leurs propositions.

Des outils de sensibilisation autour de l'équité sont disponibles dans les aires protégées : un livret sur l'équité en Afrique de l'Ouest a été publié (en partenariat avec la Fondation Internationale du Banc d'Arguin) et diffusé lors du congrès mondial de la nature de l'UICN tenu à Barcelone en octobre 2008. Cette publication présente entre autres des études de cas en Afrique de l'Ouest et des propositions pratiques d'intervention. Enfin, un documentaire de 35 minutes a été réalisé et présenté en avant première audit congrès. Destiné au grand public, il met en valeur le rôle des femmes dans les aires protégées par le biais de portraits de femmes réalisés au Burkina Faso, au Bénin et en Guinée Bissau.

La prise en compte de l'équité dans les aires protégées demeure un défi pour les décideurs politiques et les gestionnaires des parcs. C'est pourquoi, le programme aires protégées d'Afrique centrale et occidentale se fixe pour objectifs de transformer les leçons apprises en actes concrets. Le premier défi est donc de s'assurer que les plans de gestion actuels intègrent la question de l'équité en vue de construire de nouvelles approches. Relever ce défi suppose que l'on continue d'informer celles et ceux qui décident dans les aires protégées, d'appuyer quelques initiatives prometteuses pour en faire des exemples, d'apprendre des expériences passées et en cours.

UN ACCORD DE COOPÉRATION POUR LA GESTION CONCERTÉE DES ÉCOSYSTÈMES PARTAGÉS ENTRE LE GHANA ET LE BURKINA FASO

Le Ministre des terres, des Forêts et des Mines du Ghana et son homologue de l'Environnement et du Cadre de Vie du Burkina Faso ont signé le 10 juillet 2008 à Accra, un accord longuement négocié avec la facilitation de l'UICN, en présence du Directeur Régional du PACO et de nombreux techniciens des deux pays. L'objectif de cet accord est de mettre en place une gestion concertée intégrée et durable des ressources naturelles fauniques et floristiques partagées par le Burkina Faso et le Ghana conformément aux principes du droit international en la matière et aux accords séculaires de coopération entre les deux pays.





Par cet accord, les deux parties s'engagent à se concerter de manière régulière afin de mieux coordonner leurs politiques de conservation des ressources naturelles, et de prendre ensemble les dispositions juridiques, institutionnelles et techniques nécessaires à une mise en œuvre effective de leurs engagements en faveur de la conservation des écosystèmes naturels. Elles s'engagent en outre à :

- protéger les corridors de migration de la faune sauvage et à développer des corridors de migration transfrontalière avec des statuts appropriés garantissant la meilleure protection des espèces de flore et de faune sauvage ;
- accélérer la prévention des activités destructrices d'espèces dans ces aires et l'application de pénalités dissuasives ;
- entreprendre de manière concertée, des actions de surveillance des zones de conservation.

La mise en œuvre de l'accord sera pilotée par un comité conjoint composé des acteurs clés des deux pays. Le comité conjoint fournira aux autorités nationales compétentes un rapport annuel d'activité détaillant l'état de mise en œuvre et proposant des observations et recommandations visant à renforcer l'application de l'Accord. Enfin, il est envisagé une évaluation périodique concertée des progrès accomplis sur le terrain dans le cadre de cet accord.

Une grande population d'éléphants en Afrique de l'Ouest

La zone frontalière Ghana-Burkina Faso est riche en aires protégées :

- Forêt classée de la Sissili, Ranch de gibier de Nazinga, Parc National Kaboré Tambi côté Burkina Faso.
- Parc national de Molé, réserve naturelle de Gbele, et nombreuses réserves forestières dont Red Volta West, Red Volta East, Gambaga West et Gambaga East côté Ghana.

Géré de manière cohérente, ce parcours constituerait le deuxième parcours le plus peuplé pour les éléphants de savane d'Afrique de l'Ouest, avec près de 1.100 éléphants. Le parcours le plus peuplé de la sous-région est en effet le complexe des parcs W, Arly et Pendjari (WAP) qui abrite plus de 4.000 éléphants.

VERS UNE VÉRITABLE INTÉGRATION DE LA GESTION DE L'ESPACE DU DELTA DU FLEUVE SÉNÉGAL

S'inscrivant dans la continuité de l'appui aux parcs nationaux du Djoudj et du Diawling, le Projet Réserve de Biosphère Transfrontière (RBT) du Delta du fleuve Sénégal vise à mettre en place une démarche commune entre le Sénégal et la Mauritanie, qui seule pourra consolider les progrès accomplis dans la restauration et la cogestion des très riches écosystèmes de la région. L'approche par écosystèmes devra, en outre, fédérer les capacités et les compétences nationales et internationales au service d'une véritable intégration de la gestion de l'espace du Delta, dans le but de préserver à la fois sa capacité d'accueil biologique et sa valeur économique pour les populations locales.

En 2008, la RBT a fait l'objet d'un suivi écologique hebdomadaire; les acteurs ont également procédé à l'élaboration d'une stratégie de gestion de la population de phacochères.

Au plan de la concertation, un atelier d'échange d'informations entre les experts du Comité de pilotage transnational de la RBT du Delta du fleuve Sénégal et ceux de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS), de l'UICN et des institutions parlementaires a donné lieu à des échanges fructueux sur les possibilités d'interactions entre les différents intervenants dans la RBT. Cette rencontre a abouti à la formulation de plusieurs recommandations visant à rendre fonctionnelle la RBT.

Dans le volet éco développement, l'effort a porté sur la poursuite et le transfert des activités par la formation du personnel du Parc National du Diawling (PND) sur tous les dossiers afférents aux activités de développement communautaire. Cette activité était jusqu'ici menée par l'UICN en appui à la Direction du parc.

C'est aussi en 2008 qu'a eu lieu l'inauguration d'un Centre de développement communautaire achevé en fin décembre 2007. Pour la conservation du parc, ce centre devra formaliser avec les différents acteurs de la zone, une nouvelle façon de travailler, donnant plus d'importance à l'implication directe des acteurs (mairies, populations, groupements). Le centre de développement communautaire devra faire vivre le concept des Réserves de Biosphère cher à l'Unesco, qui place l'Homme au centre des démarches de conservation et de gestion des ressources naturelles, accroit l'implication et la responsabilisation des acteurs. Le centre abritera le siège du Programme Micro finance, un Ecomusée, un centre d'exposition-vente des produits artisanaux, ainsi qu'une salle polyvalente pour les formations et ateliers.

PROGRAMME ZONES MARINES ET CÔTIÈRES

PARTAGE : UN CADRE POUR L'AMÉNAGEMENT DES RESSOURCES HALIEUTIQUES TRANSFRONTALIÈRES

Suite à la logique de l'intervention de l'UICN en matière d'appui à la gestion des pêches en Mauritanie et au Sénégal, le projet PARTAGE (Projet d'Appui à la Gestion de la Pêche Artisanale Transfrontalière) devra contribuer à l'initiation du processus des Plans d'Aménagement par Pêche (PAPs) des quatre espèces transfrontalières de poissons (mulets jaunes et noirs, courbine et tassergal). Cette action sera menée sur la base de plans nationaux mis en cohérence sous-régionale dans le cadre de la CSRP (Commission sous-régionale des pêches). C'est ainsi qu'après la finalisation du cadre d'intervention du projet, tout le travail en amont nécessaire à une bonne appropriation par les bénéficiaires a été réalisé en 2008.

Dans ce cadre, un protocole d'échantillonnage du mullet jaune (*Mugil cephalus*) a été mis en place afin de déterminer la structure des stocks en Mauritanie. On soupçonne en effet la présence en Mauritanie d'une population sédentaire et d'une population migrante, ainsi qu'une contribution importante des zones de reproduction mauritaniennes. Plus au nord, le Marine Stewardship Council vient d'achever une

évaluation de la pêche du mullet jaune dans la zone du Parc National du Banc d'Arguin dans le cadre du projet GASS (Guidelines for the Assessment of Small-Scale and Data-Deficient fisheries)

Par ailleurs, les bénéficiaires du projet (représentants des administrations et professionnels des pêches, des institutions de recherche de Mauritanie et du Sénégal) se sont concertés pour effectuer le bilan des actions passées et préparer le démarrage du projet. Ce long processus participatif a abouti à l'élaboration et la validation conjointe du plan d'action du projet.

Le projet a enfin soutenu les organisations professionnelles des deux pays pour leur permettre de se rencontrer à plusieurs reprises tout au long de l'année. Ainsi, les organisations professionnelles ont eu les moyens de jouer leur rôle dans le processus de cogestion pour appuyer les administrations des pêches des deux pays en vue de résoudre des problèmes liés au contrôle et au suivi des pêches, mais également pour faciliter la mise en œuvre de l'accord de pêche bilatéral.





NÉGOCIER DES ACCORDS DE PÊCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT

L'UICN renforce les compétences nationales en matière de négociation des accords de pêche dans les pays de la Commission sous régionale des pêches.

Pour les pays membres de la CSRP, les accords de pêche avec l'Union Européenne (UE) sont une source importante de revenus mais aussi de surexploitation de ressources halieutiques. Il existe aussi des accords de pêche avec d'autres flottes de pays lointains, comme les flottes asiatiques ; mais ces accords ne sont généralement pas conclus après des sessions de négociation aussi élaborées que celles menées avec l'UE. Les enjeux des accords avec les flottes des autres pays sont aussi généralement moindres.

Si ces accords sont importants pour les pays de la CSRP, la capacité de négociation des administrations est généralement faible. Lors d'un atelier réunissant les directeurs des pêches en 2006, il a été demandé à l'UICN et à ses partenaires du WWF et de la CSRP d'organiser des formations sur ce thème.

Au cours de la première moitié de 2008, sur la base d'un manuel spécialement publié à cet effet, un atelier réunissant une vingtaine de participants a été organisé dans chacun des 07 pays de la CSRP par une équipe composée du coordinateur de projet, d'un représentant de la CSRP et d'un expert en négociation des accords de pêche. Cet atelier s'adressait aux administrations des pêches, mais aussi aux autres ministères pour lesquels les accords de pêche ont une incidence, ainsi qu'aux représentants de la pêche industrielle

et artisanale. En effet, les accords de pêche et leurs retombées financières sont souvent cloisonnés au niveau des administrations des pêches et des finances sans réelle consultation des organisations professionnelles ou des autres ministères.

Ces formations ont été appréciées et les acteurs ont adressé à la CSRP des demandes pour renouveler de telles initiatives. L'esprit d'ouverture dans lequel les ateliers ont été menés a par exemple permis aux représentants de la pêche artisanale en Guinée d'être associés pour la première fois à une réunion sur le sujet et de faire entendre leur voix. Le processus lancé lors de cet atelier s'est concrétisé tout récemment par la prise en compte, par l'UE, des demandes des représentants de la pêche artisanale dans l'accord en cours de négociation.

Suite à cette première vague de formation, une équipe mixte s'est rendue en République de Guinée et au Cap-Vert pour mesurer en compagnie des experts et administrateurs locaux les impacts sociaux, économiques et environnementaux des accords de pêche. Estimant la méthodologie mise au point, aisée à utiliser pour mesurer les bénéfices et les inconvénients des accords de pêche, les administrations des deux pays ont décidé de mettre sur pied un comité de suivi/évaluation des impacts des accords de pêche qui va se réunir deux fois par an. Grâce à ce travail, on peut espérer que les impacts négatifs des accords de pêche seront atténués et que les retombées positives pourront être bonifiées.



PROGRAMME DROIT, POLITIQUE ET GOUVERNANCE



L'ENVIRONNEMENT ENFIN PRIS EN COMPTE DANS L'INDUSTRIE EXTRACTIVE EN GUINÉE-BISSAU

L'année 2008 a certainement été une année charnière en matière d'exploitation des ressources minières en Guinée Bissau. Pourtant ni les autorités, ni la société civile, ni même les potentiels investisseurs n'ont suffisamment d'informations sur les enjeux environnementaux de leurs activités. Une stratégie basée sur l'approche « recherche/action formative » a été mise en place en vue de renforcer la participation des Parlementaires et de la société civile dans le processus d'exploitation minière.

Vingt-cinq Parlementaires (1/4 de l'Assemblée Nationale), cinquante acteurs d'ONG nationales et une centaine de producteurs ruraux ont été formés et bien informés des enjeux de l'exploitation minière et pétrolière pour les ressources naturelles et la population de la Guinée Bissau. Une dizaine de cadres nationaux a été habilitée pour la promotion des outils méthodologiques et organisationnels performants dans le secteur minier.

Ces résultats ont eu pour impacts l'adoption et l'application de la loi sur les études d'impact

environnemental, la diffusion par les autorités et les entreprises extractives des informations relatives au phosphate et au pétrole et la sollicitation du gouvernement pour la mise en place d'un panel multi acteurs pour orienter les questions relatives aux secteurs minier et pétrolier.

SÉNÉGAL : LES ÉLUS EN PREMIÈRE LIGNE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE

Les Parlementaires sénégalais ont de plus en plus la fibre environnementale. Cela grâce au Réseau des parlementaires pour l'environnement au Sénégal (REPES), appuyé par l'UICN et l'ambassade du Royaume des Pays Bas.

Durant l'année 2007, le REPES a développé diverses activités d'information et de sensibilisation de ses membres et des populations. Des visites de découverte de sites écologiques à travers le pays, des visites d'industries, des actions de plaidoyer et de lobbying auprès des pouvoirs publics et des partenaires techniques et financiers ont contribué à mieux faire comprendre l'importance des enjeux environnementaux au Sénégal. Ces actions ont fortement contribué à renforcer leur image en même temps qu'elles servaient d'exemples aux commissions techniques et aux autres réseaux du Parlement sénégalais. En renforçant les connaissances et la prise de conscience des problèmes environnementaux des Parlementaires, le REPES participe à l'amélioration de la qualité des travaux parlementaires et à une meilleure prise en charge des questions environnementales par la représentation nationale.

Le réseau Régional des Parlementaires pour l'environnement en Afrique de l'Ouest récemment créé avec l'appui de l'UICN dans le cadre du PRCM, pourra utilement s'appuyer sur ses résultats pour les élargir et les disséminer auprès des Parlements des autres pays du PRCM.

PANEL D'EXPERTS : AMÉLIORER LE JEU PÉTROLIER ET GAZIER

Après le lancement de ses travaux en octobre 2007, le Panel d'experts scientifiques indépendants chargé d'étudier les aspects environnementaux et sociaux de l'exploration et de l'extraction du gaz et du pétrole en Mauritanie a mené ses activités sous la forme de deux missions organisées en février et mai 2008. Bien que l'exploration se poursuit toujours off shore et on shore, le Panel souligne que le répit actuel dans la production du gisement off shore de Chinguetti – unique champ en phase d'exploitation – mérite d'être mis à profit pour préparer le pays à de nouvelles phases de l'ère pétrolière. Il s'agit de construire une courbe d'apprentissage national sur le moyen terme en matière de gestion environnementale et socio-économique de la production des hydrocarbures, ce qui implique d'augmenter considérablement les capacités de l'Etat et de la société civile.

Outre le travail de communication du projet, les activités des experts ont à leur actif l'animation d'un réseau d'acteurs sous la forme du montage d'une plateforme de dialogue sur les activités pétrolières réunissant représentants de l'Etat et des collectivités locales, élus, universitaires, société civile et compagnies pétrolières.

Afin d'améliorer le jeu pétrolier et gazier en Mauritanie, les experts ont d'ores et déjà avancé les premières propositions tenant compte de différents éléments de contexte : PMA aux faibles capacités actuelles de planification, de suivi, de contrôle et d'intervention en cas d'accident dans le domaine des hydrocarbures, valeur et sensibilité exceptionnelle de certains écosystèmes, hétérogénéité des acteurs.

Par ailleurs, le Panel a tenu différentes réunions avec des responsables universitaires ainsi qu'avec un groupe de professeurs chargé de la formation sur la mise en place, à l'Université de Nouakchott, d'une formation de master (M1 et M2) en Gestion des Activités Extractives pour le Développement (GAED). L'esprit de ce projet consiste à former des cadres susceptibles d'intervenir dans les relations entre les activités extractives et leur milieu d'accueil (environnement, populations riveraines, Etats), que ce soit au sein des entreprises minières, des services de l'Etat, des élus locaux ou de la société civile.

Les missions du Panel sont intervenues dans un contexte où les revenus pétroliers de la Mauritanie sont pour le moment moins importants qu'initialement escomptés, du fait d'une production du gisement off shore de Chinguetti inférieure aux prévisions.



Radio Environnement : Outil permanent de sensibilisation

Radio Environnement, plateforme d'information, de sensibilisation et de vulgarisation des expériences des acteurs impliqués dans la gestion durable des ressources naturelles et des grands événements de conservation de la nature. Elle émet à partir de Yaoundé au Cameroun.

Centre de documentation

Mobiliser l'information au profit des acteurs de la conservation.

Ici, des lecteurs au centre de documentation du bureau de l'UICN à Yaoundé au Cameroun.



PARTENARIATS ET INITIATIVES EN COLLABORATION



LUTTER CONTRE L'ABATTAGE ILLÉGAL DES ÉLÉPHANTS

Le but du Programme "Suivi des abattages illégaux des éléphants" est de fournir les informations nécessaires pour prendre des décisions de gestion, renforcer les capacités institutionnelles pour une gestion durable des populations d'éléphants. Il s'agit d'une initiative de la CITES. En 2008, le programme MIKE a amorcé les contacts avec le Groupe de spécialistes de l'éléphant d'Afrique et le programme TRAFFIC afin de contribuer à une étude sur la viande de brousse en Afrique Centrale.

En Afrique centrale, les collaborateurs directs du programme sont les officiers nationaux et des sites ainsi que les membres du comité de pilotage (direction de la faune ou autorités en charge de la faune). Ce travail de partenariat multi acteurs a permis de mieux connaître les différents sites et d'identifier les besoins d'appui. L'amélioration de la communication a montré sa pertinence en particulier au niveau des sites ; d'où un besoin permanent d'appui à la constitution continue d'une base de données.

MIKE dispose de ressources humaines plus compétentes grâce aux différentes sessions de formations organisées au profit de deux responsables nationaux et douze personnels des sites. Les thèmes abordés aux cours de ces formations couvrent les domaines des techniques de collecte et de gestion des données sur les abattages illégaux des éléphants.

Par ailleurs, tous les sites du programme, à l'exception de celui de Monte Allen en Guinée Equatoriale, ont bénéficié des appuis financiers initiés en 2008 pour permettre la relance des activités.

Des connaissances scientifiques et techniques ont également été mobilisées pour renforcer les actions de conservation des éléphants en Afrique Centrale. En effet, une enquête sur la population d'éléphants a été conduite dans le parc national de Boumba Bek au Cameroun, un des sites du programme en Afrique Centrale. Cette enquête a été organisée par WWF Jengi, partenaire responsable du site. Par ailleurs, l'examen des rapports nationaux du Cameroun, du Tchad, du Gabon et de la République Centrafricaine montre que certains pays commencent à intégrer le programme dans leur système de gestion comme l'avait recommandé la troisième réunion du comité de pilotage. Malgré ces acquis, le défi majeur reste l'amélioration des méthodes de collecte de données et de gestion continue d'une base de données sur les populations et les abattages illégaux des éléphants.



TRAFFIC

the wildlife trade monitoring network

SURVEILLER LE COMMERCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SAUVAGES POUR UNE MEILLEURE CONSERVATION DES RESSOURCES

Après plusieurs années d'assistance à distance sur les problèmes du commerce de la faune et de la flore sauvages, le programme TRAFFIC a établi ses bases à Yaoundé au Cameroun en avril 2008. Il se focalisera en priorité sur le commerce de la viande sauvage, la gouvernance du commerce du bois et le marché illégal de l'ivoire. Il représente, de ce fait, un précieux soutien au programme d'actions prioritaires des initiatives régionales (COMIFAC et CEFDHAC) et des conventions ou accords nationaux, régionaux et internationaux (CITES, CDB). Le programme TRAFFIC-Afrique centrale couvre huit des dix pays de la COMIFAC : Cameroun, Tchad, République Centrafricaine, Congo, la République Démocratique du Congo, Guinée Equatoriale, Gabon et Sao Tomé & Principe.

TRAFFIC est un programme conjoint du WWF et de l'UICN en charge de la gestion et de la coordination du Système d'Information sur le Commerce des Eléphants (ETIS de l'appellation anglaise Elephant Trade Information System).

Il est mis en œuvre en collaboration étroite avec le secrétariat du CITES. Le dernier rapport ETIS de TRAFFIC a souligné que le Cameroun, la Chine, la République Démocratique du Congo, le Nigeria et la Thaïlande sont les cinq pays les plus lourdement impliqués dans le commerce illicite de l'ivoire et que moins de 5% des cas de saisies réalisées dans le monde et impliquant le Cameroun, la RDC et plus généralement les pays d'Afrique centrale sont effectivement rapportés à ETIS. Le programme TRAFFIC-Afrique Centrale se propose de contribuer à la mise en place effective d'un réseau ETIS au Cameroun et en RDC ; et d'apporter un soutien à la révision et à l'élaboration de la stratégie nationale de conservation de l'éléphant.

En 2008, ce programme a contribué au renforcement des capacités techniques des agents concernés par la conservation des éléphants en Afrique centrale à travers des ateliers de formation ETIS. En RDC, 23 participants des institutions publiques chargées de l'application de la loi faunique ont été formés sur le système d'information du commerce des éléphants. Au Cameroun, 25 agents des institutions nationales et internationales travaillant dans la conservation de la biodiversité ont également été formés à l'ETIS.

PARTENAIRES POUR UNE GESTION RATIONNELLE ET DURABLE DES RESSOURCES MARINES ET CÔTIÈRES

Le Programme Régional Côtier et Marin, une initiative Ouest africaine lancée par l'UICN, la FIBA, le WWF et la CRSP, entre dans sa deuxième phase en 2008. En tant que cheville ouvrière de la mise en cohérence des actions du programme, l'unité de coordination a eu un agenda particulièrement chargé qui a abouti aux principaux résultats suivants :

Des financements acquis pour appuyer la gestion durable de la zone côtière : un total de 21 projets, couvrant divers domaines, ont reçu des appuis financiers pour renforcer les capacités organisationnelles, techniques et scientifiques des acteurs de la zone marine et côtière d'Afrique de l'ouest pour une gestion rationnelle et durable des ressources naturelles ;

Les acteurs ouest africains renforcent leur participation aux conventions internationales : L'Unité de Coordination du PRCM s'est impliquée dans la préparation de l'Afrique de l'ouest à la Conférence des parties de la Convention sur la Biodiversité. L'unité de coordination a mobilisé les partenaires du PRCM pour sensibiliser les autorités

de ces pays à l'importance de la ratification de cette convention. De même, le PRCM a appuyé le processus de ratification de la Convention d'Abidjan en Guinée Bissau, en Mauritanie et au Cap Vert. Enfin, dans le cadre de la Convention sur Espèces Migratrices (CMS), le PRCM s'est engagé dans un processus d'appui au classement dans les annexes de cette convention de deux espèces de mammifères marins menacées (requins, poissons scie) encore présentes dans les pays du PRCM. Les efforts de coordination se poursuivent avec l'appui au lancement effectif des activités des projets financés et la mise en place d'un dispositif de suivi évaluation effectif. Un accent particulier sera mis sur la recherche de financement afin de compléter le budget du programme de la Phase 2. Il s'agira également d'identifier les gaps entre la programmation actuelle et les besoins non pris en compte pour donner plus de pertinence au programme. Enfin, il s'agira d'organiser le Forum régional côtier et Marin prévu pour se tenir à Bissau du 16 au 20 février 2009. Ce forum est une occasion de partage d'expériences de gestion durable des ressources de la zone côtière et marine d'Afrique de l'Ouest et d'analyse de leur situation actuelle. Il permet aux partenaires techniques et financiers d'échanger également sur les besoins d'appuis des populations concernées et de proposer des pistes de solutions.





The Global Water Initiative
A Partnership Led by the Howard G. Buffett Foundation

DES SOUS BASSINS GÉRÉS DE MANIÈRE INTÉGRÉE

L'initiative mondiale pour l'eau est mise en œuvre en Afrique de l'Ouest par des consortiums dont la composition varie d'un pays à l'autre. Ainsi, au Burkina Faso, les deux principaux partenaires sont l'UICN et le CRS. Sont également impliquées la Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE), le Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement (CREPA), l'Association Tin Tua et le Réseau RECOPA. Cette initiative est une innovation tant dans le type de partenariat que dans l'approche de gestion des ressources en eau qu'elle promeut. Ainsi, la mise en œuvre des activités a permis les principaux résultats suivants :

Le développement des relations stratégiques qui prévoit au cours du lancement du projet d'impliquer une variété d'acteurs dans le secteur de l'eau. Ces acteurs ont été directement impliqués dans l'étude diagnostique qui a permis l'identification de la zone d'intervention. Deux sous bassins (la Sirba et la Tapoa/Mekrou) ont été retenus pour tester l'approche de gestion intégrée des ressources en eau dans la région Est du Burkina Faso. Les partenaires se sont accordés sur un dispositif de suivi évaluation du projet et des travaux de terrain. La nature participative et inclusive du lancement du projet vise l'amélioration de la visibilité des réalisations et leur appropriation par les partenaires locaux.

Le développement des plans de gestion intégrée des ressources en eau dans les sites pilotes. Celui-ci implique le renforcement des capacités des acteurs du projet qui doivent comprendre la nature des problématiques discutées. Des

guides et normes d'installation des infrastructures d'assainissement sont en cours de préparation. Ils comprennent les cahiers de charge, les spécifications techniques et les démarches d'habilitation des communautés en matière de gestion des points d'eau.

Des acteurs plus compétents à travers des formations ciblées : Trois ateliers de formation ont été réalisés sur les aspects suivants : Connaissances-Attitudes-Pratiques, Connaissance-Pratique-Couverture, Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), Participatory Hygiene and Sanitation Transformation (PHAST), et d'autres aspects non directement liés à l'Initiative Mondiale pour l'Eau. En renforçant les capacités des acteurs, une attention particulière est accordée à l'introduction des participants aux cadres institutionnels et légaux existant au Burkina Faso ainsi que sur la mise sur pieds des comités locaux de l'eau.

Au Sénégal, le projet de gestion intégrée des ressources en eau et de l'assainissement dans la région de Tambacounda est géré en partenariat entre l'UICN et le CRS. Il intervient dans deux communautés rurales du département de Tambacounda à l'est du Sénégal dans le bassin de la Sandougou, sous Bassin de la Gambie.

Au Mali, le Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau du Sourou (PGIRES), s'est focalisé autour de la réalisation des études de base (études hydrologiques, études socio-économiques, études des infrastructures d'eau et d'assainissement) et la formation des partenaires de GWI Mali sur la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE).



DES VOLONTAIRES AU SERVICE DES POPULATIONS ET DE LA VALORISATION DES PARCS NATIONAUX

Depuis 4 ans déjà l'UICN travaille avec Planète Urgence et d'autres partenaires pour assurer le bien-être des populations et la valorisation des Parcs nationaux du Cameroun. Cette collaboration se traduit tant par le transfert des compétences de l'Europe vers le Cameroun que par l'octroi de subventions. L'intérêt de cet appui est grandissant et se mesure aux demandes des nouveaux partenaires qui souhaitent bénéficier du soutien des volontaires de Planète Urgence (PU).

Autant que les demandes des partenaires, le nombre de volontaires en mission au Cameroun va croissant : de 42 en 2004, ils sont passés à 164 en 2008 dépassant largement les prévisions fixées à 130 volontaires, toutes missions confondues. Et, dans le but de contribuer davantage à la lutte contre la pauvreté en milieu rural, les domaines d'intervention des volontaires se sont également élargis. Certains partenaires ont bénéficié de la formation en marketing, qui s'ajoutait ainsi aux axes habituels : suivi écologique, enquêtes socio économiques, soutien scolaire, formation en informatique et élaboration des bases de données et de sites web, formation en gestion des ressources humaines, formation au montage des projets. La formation en marketing, organisée à l'intention d'une association de femmes, a connu une phase pratique sur la fabrication des biscuits, du savon et la transformation du manioc en farine. Ces produits pouvant être revendus ou consommés au niveau des ménages.

En avril 2008, une équipe UICN/PU a effectué une mission de terrain auprès des partenaires en vue de mesurer l'impact de l'intervention des volontaires.

Cette mission s'est déroulée dans trois parcs nationaux avec lesquels Planète Urgence collabore depuis 2004 : le Parc National de Waza, la Réserve de faune de Douala-Edéa et le Parc National de Campo Ma'an. Le Parc de la Bénoué, qui accueille des volontaires depuis janvier 2008, a également été visité.

L'impact des actions de PU a été mesuré concrètement grâce aux échanges avec les guides, les écogardes, les conservateurs des parcs, la population locale, les directeurs des différentes écoles dans lesquelles interviennent les volontaires... On note par exemple la progression du taux de réussite à l'école de N'Diguina pour certaines sections, l'amélioration des conditions scolaires grâce à la construction des bancs et des tables, la création de bibliothèques scolaires permettant aux enfants d'emprunter plus d'une centaine de livres, des guides qui s'expriment en français et valorisent cette langue auprès des touristes du patrimoine environnemental exceptionnel des parcs camerounais. Mais également des écogardes qui savent désormais manier les outils informatiques, et une population locale dont les conditions de vie s'améliorent sensiblement, comme par exemple un accès à l'eau désormais direct dans un des villages en périphérie du Parc de Waza.

Grâce à ces progrès, PU envisage mettre en place une plate forme Planète Urgence autonome au Cameroun, de façon à améliorer l'impact et l'efficacité des missions, au bénéfice des populations riveraines des parcs nationaux. Par ailleurs, une Ecole Mobile de Brousse (EMB) sera mise en place dans les régions camerounaises très reculées.



LES COMMISSIONS ET LES MEMBRES AU TRAVAIL

COLLABORATION AVEC LA COMMISSION DE LA SURVIE DES ESPÈCES DE L'UICN

La Commission de la Sauvegarde des Espèces, à travers le Groupe de Spécialistes de l'Éléphant d'Afrique (GSEAf), a contribué à la mise en œuvre du programme aux côtés du secrétariat en Afrique Centrale et Occidentale. En particulier, ce groupe en Afrique de l'Ouest a apporté une assistance technique aux Etats pour la mise en œuvre du Mémorandum d'Accord pour la conservation des éléphants en Afrique de l'Ouest.

L'appui du Service de la Faune et de la Pêche des Etats-Unis

d'Amérique a permis le développement de projets en collaboration avec les pays de l'aire de répartition des éléphants en Afrique de l'Ouest.

Une campagne nationale de sensibilisation sur la protection des éléphants et l'actualisation des textes législatifs est en cours d'exécution au Togo. De même, les communautés de la province de la Comoé au Sud Ouest du Burkina Faso ont bénéficié d'un appui pour améliorer leurs capacités dans l'utilisation des méthodes et outils modernes pour le refoulement des éléphants et la protection des cultures.

Le Groupe des Spécialistes de l'Éléphant d'Afrique a également appuyé le développement de stratégies nationales pour la conservation des éléphants au Libéria, en Guinée et au Bénin. Des initiatives similaires ont été entamées au Mali et en Sierra Leone.

Dans le domaine de la réduction des conflits Homme-Éléphant, le Groupe a conduit une étude de cas dans le Parc des deux Ballés et le Ranch de Nazinga au Burkina Faso où les conflits sont récurrents. Ceci a permis la mise en place d'un modèle de gestion verticalement intégré des conflits au niveau national qui a été suivi de la formation de quatre Burkinabé en Zambie sur l'utilisation des approches communautaires pour la gestion des conflits Homme-Éléphants.

Le GSEAf en Afrique de l'Ouest, au-delà des initiatives sous-régionales, a joué un rôle important dans le développement de la stratégie Panafricaine de conservation des éléphants en Afrique, en collaboration avec la Convention sur le Commerce International des Espèces de Faune et de Flore Sauvages menacées d'extinction (CITES). Il a apporté une assistance technique dans le développement et la rédaction de ce plan stratégique qui a été soumis à la CITES et aux pays de l'aire de répartition pour examen en vue de son approbation future.





LE SECRÉTARIAT DE L'UICN AU SERVICE DES MEMBRES

L'UICN, est une Union de membres, organisation unique en son genre. Son secrétariat accorde une attention particulière au travail avec les membres pour faire avancer les politiques de conservation de la biodiversité.

Au niveau régional, des initiatives ont visé le renforcement des capacités de ses membres en Afrique Centrale et Occidentale. En particulier ils ont été tenus informés du processus de création du PACO, et ont bénéficié d'appuis pour participer activement au Congrès mondial de la nature organisé par l'UICN à Barcelone en Espagne du 05 au 14 octobre 2008.

La situation des membres de l'UICN en Afrique centrale et Occidentale en fin 2008 est de 70 membres dont 15 Etats, 12 Organisations gouvernementales et 43 Organisations non gouvernementales. Ces membres sont regroupés en deux Comités sous-régionaux (un en Afrique Centrale et un en Afrique Occidentale), et trois Comités Nationaux (Sénégal, Mali, Guinée Bissau).

Chaque fois que s'en présente l'opportunité, le secrétariat de l'Union développe des partenariats avec ses membres. En Guinée Bissau, le secrétariat a beaucoup contribué au renforcement de la société civile environnementale, dont les membres sont issus. Leur collaboration est un élément constitutif du mode de fonctionnement du bureau UICN dans ce pays. Par exemple l'Institut de la Biodiversité et des Aires protégées (IBAP) et la Fondation Internationale du Banc d'Arguin (FIBA) ont associé l'UICN à la mise en œuvre d'un projet d'Appui aux Parcs Nationaux de Joao Vieira – Poilao et Orango, et à la Réserve de Biosphère de l'Archipel de Bolama Bijagos. Le projet a permis une plus grande implication des communautés locales dans les activités de surveillance participative et l'appropriation progressive par les populations du village de Angôr (dans le parc national d'Orango) de l'initiative de développement d'écotourisme communautaire.

Le secrétariat a également appuyé le développement des programmes des membres non gouvernementaux tels que les ONGs Action pour le Développement (AD), GAECA- Palmerinha et Tiniguena. Le premier a pu obtenir un appui financier pour la restauration des mangroves. Le second a reçu un avis favorable pour le financement d'un projet sur la gestion participative des ressources halieutiques pour la lutte contre la pauvreté au niveau du parc naturel des mangroves de Cacheu. Enfin, le troisième a bénéficié d'un appui technique visant l'amélioration de l'efficacité de gestion de l'aire marine communautaire d'Urock.

Au Cameroun, l'UICN s'est associé au CEW (Cameroon Environmental Watch) pour la mise en œuvre des activités liées à l'initiative Paysages et Moyens d'Existence dans le Tri-national de la Sangha, (TNS). Cet accord concerne essentiellement la facilitation de la commercialisation locale durable des produits forestiers pour les pauvres, et l'appui des actions limitant le commerce du gibier.

En RDC, l'UICN a signé, avec l'ONG Amis de la Forêt et de l'Environnement pour le Développement (AFED), un accord pour la mise en œuvre des activités d'un projet similaire dans la zone géographique des Grands Lacs. Cette composante concerne la réhabilitation des écosystèmes forestiers affectés par les pressions causées par les populations déplacées.

La mise en œuvre du projet de promotion des insecticides naturels pour la protection du Niébé dans les cuvettes de décrue du Lac Tchad s'est poursuivie en 2008. Un an plus tôt, une convention de collaboration avait été signée à cet effet avec le Centre d'Etudes de l'Environnement et du Développement au Cameroun (CEDC), au nord du Cameroun. L'objectif de ce projet est de protéger l'environnement en substituant aux pesticides des méthodes de lutte intégrée contre les ravageurs des plantes, évitant ainsi l'utilisation des pesticides importés qui polluent les produits et le milieu.

LISTE DES MEMBRES DE L'UICN EN AFRIQUE CENTRALE ET OCCIDENTALE

BENIN

Ministère des Affaires étrangères et de l'Intégration Africaine

Secrétariat particulier du Ministre
BP : 318 Cotonou - Bénin
Tél. : +229 21300400 / 21301870 / 213010 92
Fax: + 2292130 02 45/+229 21381970
Personne contact : Luc Comlan Eba
Mobile : +229 95 05 74 79
Email : ebacomlan@yahoo.fr

Centre National de Gestion des Réserves de Faune (CENAGREF)

08 BP 0227 Cotonou - Bénin
Tél. : +229 21309071/21307282/21307279
Fax : +229 21309072
E-mail : cenagref@cenagref.org; fkidjo@yahoo.fr
Personne contact : Col. Jean Ehouenou Tessi, DG

Nature Tropicale (NT)

Lot 4477R
Yagbe Akpakpa
Cotonou 06 BP 1015 PK3 - Bénin
Tél : +229 21333773/21338732/95409414
Fax : +229 21338732
E-mail : ntongmu@yahoo.com ; josea_bj@yahoo.co.uk
Personne contact : Sagbo Josea Dossou-Bodjermou

Association Vive le Paysan Nouveau (AVPN)

BP : 57 Dobgo - Couffo
Tél. : +229 22463235
Fax : +229 22463267
Email : agojacob@yahoo.fr
Personne contact : Jacob Agossevi, Directeur Exécutif
Mobile : +229 93132969

BURKINA FASO

Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie (MECV)

03 BP 7044 Ouagadougou 03
Burkina Faso
Tel : +22650307751 / 50324074
Fax : +226 50324075
Personne contact : Zongo Joseph

Association Nationale d'Action Rurale (ANAR)

01 BP 2314 Ouagadougou 01
Burkina Faso
Tel : +226 50351541
E-mail : anar68@hotmail.com
Personne contact : Abdou Ouedraogo

Fondation des Amis de la Nature (NATURAMA)

01 BP 6133 Ouagadougou 01
Burkina Faso
Tel : +22650 37 32 40 / 50 37 32 62
Fax : +22650 37 28 86
E-mail : info@naturama.bf ; zidriisa@hotmail.com

BURUNDI

Organisation de Défense de l'Environnement au Burundi (ODEB)

Rue Mutabaro N°11 Bujumbura
Burundi
Tél. : +257 225333/ Mobile : +257 79933467
Fax : +257 216323
Email : odeb2002@yahoo.fr
Personne contact : Antoine Knyomvyi
(kinyomvyi@yahoo.com)

Association burundaise pour la protection des oiseaux (ABO)

25, avenue de la Victoire,
B.P. : 7069 Bujumbura - Burundi
Tél: +257 24 94 70
Cell.: +257 85 17 61
Fax : +257 24 94 71
Personne contact : Geoffroy Citegetse
E .mail : citegetse@yahoo.fr ou laurmtahuga@yahoo.com

Association Tubane de Gikuzi

Av.Ruhororo
BP : 6603 Bujumbura - Burundi
Tel : +257(79)925-096
Email : mboni_atha@yahoo.fr
Personne contact : Athanase Mbonimpa

CAMEROUN

Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature

Yaoundé
Tel. : +237 77977575 (Mobile)
Email : gntchatat@yahoo.fr
Personne contact : Gabriel Tchataat

Centre d'Etudes de l'Environnement et du Développement (CEDC)

BP : 410 Maroua - Cameroun
Tel. : +237 77636355 (Mobile)
Email : cedc@braouz.net
Personne contact : Jean-Pierre Mvondo Awono
(jpmvondoa@yahoo.fr)

Groupe des Amis de l'Unesco et de l'Environnement (GRAMUE)

BP : 12.909 Yaoundé - Cameroun
Tél. : +237 22222135/ Mobile : +237 77781075
Fax : +237 22222251
Personne contact : Jeanne-Marie Mindja
(mindja73@yahoo.fr)

Association Internationale pour la Protection de l'Environnement en Afrique (ENVIRO-PROTECT)

BP : 13.623 Yaoundé - Cameroun
Tél. : +237 99891936 (Mobile)
Personne contact : Tandjeu Jean Baptiste
(jbtandjeu@yahoo.fr)

Cameroon Environmental Watch (CEW)

BP : 3866 Yaoundé - Cameroun
Tél. : +237 22310435/ Mobile : +237 77524717
Email : cewaie@yahoo.ca
Personne contact : Roger Ngoufo
ngoufocew08@yahoo.fr

Organisation pour l'Environnement et le Développement Durable

Rue Tsinga
PO Box 12675 Yaoundé - Cameroon
Tel: ++237 7760-2383
Email : jksyapze@yahoo.com
Personne contact : M. Jonas Kernajou Syapze

REPUBLIQUE DU CONGO

Ministère de l'Economie Forestière et de l'Environnement

Brazzaville - République du Congo
Mobile : +242 557 74 35
Personne contact : Noé Mabilia (n_mabilia@yahoo.fr)

Alliance Nationale pour la nature (ANN)

BP : 5697 Brazzaville - République du Congo
9, rue Djoueli Moukondo
Tél. : +242 28 71 28/Mobile: +242 556 54 43
Personne contact : Isaac Moussa : annature92@yahoo.fr

Alliance-Homme-Environnement d'Afrique (AMEA)

BP : 15344 Brazzaville
République du Congo. Case 766
763, Avenue de l'OUA
Mobile : +242 522 29 19
E-mail : nsodom2002@yahoo.fr
Personne contact : Dominique Nsosso

Conservation de la Faune Congolaise (CFC)

BP : 244 Brazzaville - République du Congo
203 Rue Nkéni Talangal
Cell. : +242 532 52 30
E-mail : cfccongo2002@yahoo.fr
Personne contact : Pierre Oyo

Réseau International Arbres Tropicaux au Congo (RIAT-Congo)

BP 2820 Brazzaville - Congo (ROC)
Tel: +242 668-3823
Email: joel.loumeto@yahoo.fr
Personne contact : Joël Loumeto

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Ministre de l'Environnement, de la Conservation de La Nature, des Eaux et Forêts

BP :12 348 Kin I / Gombé - RDC
13, Av. Papa ILEO Kinshasa
E-mail : ninalandu@yahoo.fr
Tel: +243 997 08 63 58
Personne contact : Nina Landu

L'Institut Congolais pour la conservation de la Nature (ICCN)

BP : 868 Kinshasa 1 - RDC
Av. Des Cliniques N° 13
Tél. : +243 99 80 44 118/+243 81 71 00 444
E-mail : pdg.iccn@yahoo.fr
Personne contact : Cosma Wilungula Balongelua

Amis de la Forêt et de l'Environnement pour le Développement (AFED)

BP:c/o Paroisse du Mont Carmel Katindo-Goma/RDC
Av. de la Mission ; Quartier Himbi,
Commune de Goma /RDC
Cell.:+243 81 31 34 055
E-mail : mtangala@yahoo.fr /afedrdcforets@yahoo.fr
Personne contact : Lumpu Nsenga Mtangala

Réseau pour la Conservation et la réhabilitation des Ecosystèmes Forestiers du Nord-Kivu (Réseau CREF)

Tel : +243 998 38 48 39
B.P C/o 05 Gisenyi - RDC
E-mail : reseaucref@yahoo.fr
Personne contact : Alphonse Muhindo

COTE D'IVOIRE

Réseau pour l'Environnement et le Développement Durable en Afrique REDDA

24 BP 95 Guichet Annexe BAD
Abidjan - Côte d'Ivoire
Tél. : +22520205419
Fax : +225 20 20 59 22
E-mail : h.pascalvalentin@afdb.org; buyocrdi@aviso.ci
Site Internet : <http://www.nesda.kabissa.org>
Personne contact : Prof. Pascal Valentin Houénou

Ministère d'Etat, ministère des Affaires étrangères

Cabinet du Ministre
Abidjan - Côte d'Ivoire
Tel. : +225 20 22 71 50/20 22 71 26
Tel DAF : +225 20 33 24 26
Fax : +225 20 33 17 96
E-mail : minafetsp@hotmail.com

GABON

Ministère de l'Economie Forestière, des Eaux, de la Pêche, de l'Environnement Chargé de la Protection de la Nature

Libreville, République du Gabon
Tél. : +241 06 10 96 72
E-mail : okomocamille@yahoo.fr
Personne contact : Camille Okomo

GAMBIE

Ministry of Fisheries, Natural Resources and environment

State House
5, Marina Parade
Banjul - Gambia
Tél.: +220 227548
Fax: +220 223987/+220 4392179
Email : wildlife@gamtel.gm

GHANA

Forestry Commission

PO Box M434 Accra - GHANA
Tel : +233 (21) 221-315/ 664 654/662360
Fax : + 233 (21) 220 818/66 476
E-mail : info@hq.fcghana.com
Personne contact : Mr Agyeman Prempeh
(agyemanpremphe@yahoo.com)

Environmental Protection Association of Ghana (EPAG)

Project Manager
Asawasi
P.O.Box AS 32 Kumasi - Ghana
Tel : +233 (51) 29950 / 027883637 / 244760994
Fax : +233 (51) 29537/29950
E.mail : envprotass@yahoo.com
Site Internet : <http://epag.virtualactivism.org>
Personne contact : John K. Owusu, Executive Director

Green Earth Organization (GEO)

PO Box AN 16641 Accra North - Ghana
Tel : +233 (21) 232-762
Fax : +233 (21) 230-455
E-mail : greeneth@ghana.com
Website : www.greenearth.org.gh
Personne contact : George Ahadzie, Executive Director

Forestry Research Institute of Ghana (FORIG)

University PO Box 63 Kumasi - Ashanti
Ghana
Tel : +233 (51) 60123/+233 51 60373
Fax : +233 (51) 60121
Email : dblay@forig.org; dominicblay@yahoo.co.uk
Website : <http://www.forig.org/forig/history.html>
Personne contact : Dr Dominic Blay,
Mobile : +233 244221862

Institute of Cultural Affairs - Ghana (ICA-Ghana)

P.O BOX: OS 2060 osu, Accra - Ghana
Tel/Fax : +233 21 221343
E.mail : icagh@africaonline.com.gh
Personne contact : Joseph Kekesi, Executive Director

GUINEE

Ministère de l'Environnement

Direction Nationale de la Protection de la nature
B.P.761 Conakry - Guinea
Tel : +224 46 78 79
Personne contact : Bakary Keita (bakeita2002@yahoo.fr)
Mobile Phone: +224 60 33 72 82

GUINEE-BISSAU

Ministère des Affaires Etrangères, International Coopération et des communautés

P.O. Box 3 Bissau Guinea-Bissau
Tel : +254 20 27 52 / 20 37 64
Email : aris.elousseynou@iucn.org
Personne contact : Artur Silva -
Tel: +245 662 92 72

Centro de Investigação Pesqueira Aplicada (CIPA)

Avenida Amílcar Cabral C.P. 102 Bissau, Guinea-Bissau
Tel : +245 720 19 65 / 671 89 61
Email : cruzPires01@yahoo.com.br
Personne contact : Virginia Pires Correia

TINIGUENA (This Land is Ours)

Bairro de Belem B.P. 667 Bissau Guinea-Bissau
Tel : +245 25 19 07
Fax : +245 25 19 06
Email : tinguena_gb@hotmail.com
Personne contact : Augusta Henriques

Bureau de Planification Côtière (Gabinete de Planificação Coteira - GPC)

Bissau BP 23 1031 Guinea-Bissau
Tel : +245 25 51 64
Fax : +245 20 11 68
E.mail : joaosa2003@hotmail.com
Personne contact : Joaozinho Sa
Tel: +245 660 66 48 / 720 05 62

Centro de Estudos Ambientais e Tecnologia Apropriada do Instituto Nacional de Estudos e Pesquisa (CEATA/INEP)

Complexo Escolar 14 Novembro CP 12 Bissau Guinea - Bissau
Tel: ++245 251-867/8
Fax: ++245 251-125
Email : inep@mail.gtelecom.gw
Personne contact : Daniel Rodrigues
Tel: +245 677 88 54
rodanlopvi@yahoo.com.br

Accao Para o Desenvolvimento (AD)

Apartado 606 Bissau, Guinée-Bissau
Tel : +245 25 13 65
Fax : +245 25 13 65
Email : ad@orange-bissau.com
Personne contact : Tomane Camara
Tel: +245 660 24 48

**Direction Générale des Forêts et de la chasse
(Direcção Geral das Florestas e Caça)**

EX-QG No. 71
Bissau - Guinée-Bissau
Tel: ++245 223-043
Fax: ++245 222-834; ++245 221-019
Email (alternative) : aris.elousseynou@iucn.org

**Grupo de Apoio à Educação e Comunicação
Ambiental "PALMEIRINHA" (GAECA)**

25 rua Dr Severino Gomes de Pina
S/C UICN
Apartado 23 Codex 1031Bissau
Guinée-Bissau
Tel : +254 661-2323
Fax : +254 201-168
Email : gomesdionisia@yahoo.fr;
nicolaumendes@hotmail.com

**Instituto da Biodiversidade e das Areas
Protegidas (IBAP)**

Rua São Tomé, Casa N° 6A
CP 70 Bissau - Guinée-Bissau
Tel : +245 207-106
Email : alfredo.simao.dasilva@iucn.org

**Associação de Promoção do Desenvolvimento
Nas Ilhas (ONGD NANTINYAN)**

CP :N° 436
Bissau - Guinée-Bissau
Tel: ++254 724-1800
Email:ongnantinyan@yahoo.com.br
Personne contact: Mr Fernando Saldanha,
Secrétaire Général

GUINEE EQUATORIALE

Ministerio de Pesca Y Medio Ambiente

Malabo - République de Guinée Equatoriale
Tél. : +240 24 46 36
Fax : +240 09 29 05
E-mail : lkakanzamio@yahoo.fr
Personne contact : Deogracias Ikaka Nzamio

MALI

**Ministère de l'Environnement et de
l'Assainissement**

B.P. 1634 Bamako - Mali
Tel : +223 20 29 51 68 / 20 29 51 72
Fax : +223 20 29 51 70
Personne Contact : Gaoussou dit Emile DEMBELE,
Conseiller Technique - Mobile: +223 76 26 90 79
Email : gaoussou_e@yahoo.fr

**Association Malienne pour la Conservation de
la Faune et de son Environnement (AMCFE)**

B.P.2921 Bamako - Mali
Tel : +223 20 23 51 79
Mobile : +223 66 71 82 33
Email : amcfe@afribone.net.ml
http://amcfe-mali.voila.fr

Groupe d'Appui Environnemental (WALIA)

B.P : 215 - Mopti / Mali
Tel : +223 76 36 87 15 / +223 66 69 79 10 / +223 76
01 51 83
Email: ballowalia@yahoo.fr, Alassane.Ballo@gmail.com
Personne Contact : Alassane BALLO – Président -
Coordonnateur (+223 76 36 87 15 / +223 66 69 79 10)

**Groupe de recherches et d'applications
techniques (GRAT)**

B.P. 2502 Bamako - Mali
Tel/fax : +223 20 29 43 41, Mobile : +223 643 6762
Email : grat@afribone.net.ml
Personne Contact : Boubacar Ba, Programme
Coordinator (kaouba42@yahoo.fr)

**ONG DONKO – La promotion des valeurs
locales Traditionnel**

Rue 524, porte 43 Quinzambougou
BPE 114 Bamako - Mali
Tél/fax : + 223 20 21 38 81
Mobile : + 223 66 71 97 01
Email : donko@orangemail.net
Personne Contact : Cheickna SIDIBE, Executive Director

Femmes et Développement (FEDE)

Boukassoumbougou, Route de Koulikoro
Face Bureaux de Sotuba
Bamako - Mali
Tel : +223 2024 00 77/+223 76 07 73 49
Email : fedev2000@yahoo.fr
Personne Contact : Mme MARIKO Korotoumou THERA

**Initiative Action pour le Développement au
Sahel (IADS)**

ACI Baco Djicoroni
BPE 2995 Bamako - Mali
Tél : + 223 66 76 39 49/ 223 20 28 81 45 /223 76 38
22 02b
Email : iadsdioura@yahoo.fr
Personne Contact : Maïga Aboubacrine
(maigaiads@yahoo.fr)

MAURITANIE

**Association pour la Protection de
l'Environnement et l'Action Humanitaire (APEAH)**

Immeuble BMCI – 2^{ème} étage N°13
Nouadhibou - Mauritanie
Tel : +222 574-0597
Email : ong_apeahndb@yahoo.fr;
Personne contact : Ahmed Kleib (ahmedkleib@yahoo.fr)
Mobile : +222 6570478

Direction de l'Environnement et de l'Aménagement Rural (DEAR)

B.P. 170 Nouakchott - Mauritanie
Tel : +222 529-0115 / +222 525 8386
Fax : +222 525-8386
Personne contact : BA, Directeur des Aires Protégées et du Littoral (gaonadio@yahoo.fr)

Club des Amis de la Nature et de la Protection de l'Environnement (CANPE)

Nouakchott
B.P. 1972 Nouakchott - Mauritanie
Tel : +222 529-0817/+222 529-2698
Fax : +222 525-6421
E-mail : j.taya@mr.refer.org ; mabdallahi@yahoo.fr
Personne contact : Mme Jemila Minrtaya
Mobile : +222 6601981

NIGER

Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et de l'Intégration africaine

Niamey 396 - Niger
Tel : +227 732-149/+227 735-292
Fax : +227 735-231
Personne contact : Saddy Halimatou Djibo (halimasaddy@yahoo.fr)

NIGERIA

Nigerian Conservation Foundation (NCF)

PO Box 74638 Lagos, Victoria Island - Nigéria
Tel : +234 (1) 264-2498 (234) 802 3312420
Fax : +234 (1) 264-2497
Email : ncf@hyperia.com
Personne contact : Prof. Obot (eaobot@yahoo.com) -
Tel.: +234 1 4746375; Mobile: +234 8023312420
Alternative: susan.okeke@ncfnigeria.org

Nigerian Environmental Study Action Team (NEST)

1 Oluokun Street, Off Awolowo Avenue, Bodija
UI.P.O.BOX 22025 Ibadan, Oyo-State, Nigeria
Tel. : +234 2 7517172
Fax : +234 2 8105213
Email : info@nestinteractive.org -
gloria134real@yahoo.com
Personne contact : Dr David Okali, Executive Director (d_okali@yahoo.com)
Site internet: www.nestinteractive.org

Savannah Conservation Nigeria (SNC)

PO Box 2266 Kaduna - Nigéria
Tel : +234 (62) 217-965
E-Mail : scnk@wwlkad.com
Personne contact : Muyiwa Olowokure (oolowokure@yahoo.com)

Centre for Environmental Resources & Sustainable Ecosystems (CE-RASE)

No. 49 Norman Williams St.
S.W. Ikoyi
PO Box 71569, V.I. Lagos - Nigeria
Tel : +234 (1) 267 0821
Fax : +234 (1) 269-0210 / 267
Email : cerasenig@fastmail.fm
Personne contact : Mrs Uzoamaka Egbuche, Director (roeltd@linkserve.com.ng)

RWANDA

Association Rwandaise des Ecologistes

BP 3967 Kigali - Rwanda
Tel: ++250 518-310
Email : arecorwa@yahoo.fr
Personne contact : M. Aloys Nsabimana

SAO TOME ET PRINCIPE

Ministério dos Recursos Naturais et Meio Ambiente, Direction Générale de l'Environnement

Av. Kwame Khuma
BP : 1.023 Sao Tomé
Republica Democratica de Sao Tomé et Principe
Tél. : +239-22 60 17 – 90 40 18
Fax : +239- 22 61 56
E-mail : arceitacarv@hotmail.com ;
bureau_ozono@cstome.net
Personne contact : Arlindo Carvalho

SENEGAL

Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature

BP : 4055 Dakar - Sénégal
Tel : +221 889 0234 / 889 0233
Fax : +221 823-5558 / 822 8081
Email : mepn@environnement.gouv.sn
Site : http://www.environment.gouv.sn
Personne contact : Ndiawar Dieng (ndiawar_dg@yahoo.fr)

Association Sénégalaise des Amis de la Nature (ASAN)

BP : 12966 Dakar, Colobane, Sénégal
Tel : +221 569 4331
Fax : +221 824-9246
Email : amisdelanaturesenegal@hotmail.com
Personne contact : Mamadou Diallo, Président (mamadjiby@hotmail.com)

ENDA-Tiers Monde

5, rue Kléber, Dakar - Sénégal
Tel : +221 822 4229/842 8250
Fax : +221 826 - 2695
E-mail : se.@enda.sn ; enda.energy@orange.sn
Personne contact : Aby Dramé (byba27@hotmail.com)
Site Internet: http://www.enda.sn

Bureaux de l'UICN en Afrique Centrale et Occidentale

Centre de Suivi Ecologique (CSE)

Rue Léon Gontran Damas Fann Résidence
BP 15532, Dakar-Fann - Sénégal
Tél : +221 825 8066/67
Fax : +221 825 8168
Email : infocse@cse.sn;
Site Internet : <http://www.cse.sn>
Personne contact : Amadou Moctar Niang
(niang@cse.sn)

West African Association for Marine Environment (WAAME)

193, HLM Hann Maristes
BP 26352 Dakar - Senegal
Tel : +22133832-51113 / Fax: +22133832-4413
Email : waame@arc.sn
Personne contact : M. Abdoulaye Diame
(abdoulayediame@yahoo.com)

SIERRA LEONE

Environmental Foundation for Africa (EFA)

PMB 34
Freetown peninsula - Sierra Leone
Tel : +232 766 11410
Tél Mobile : + 232 766 84832
+ 232 766 23459 (Admin Officer - Jeneba Sesay)
Email : info@efasl.org.uk
Website : <http://www.efasl.org.uk>
Personne contact : Tommy Garnett, Director
(tgarnett@efasl.org.uk; tommygarnett@hotmail.com)

TOGO

Les Amis de la Terre-Togo (ADT-TOGO)

63, rue Amoussimé – Tokoin Casablanca
BP : 20 190 Lomé, Golfe 02
Tél. : +228 2221731
Fax : +228 2221732
Email : adt-togo@amiterre.tg
Site internet : www.amiterre.tg
Personne contact : Mensah Todzro, Directeur Exécutif
(mtodzro@yahoo.fr)
Mobile: +228 9472245

Les Compagnons Ruraux (LCR)

Rue Adolescent Epanoui
BP 92 Kpalimé Kloto - Togo
Tel: ++228 441-1443
Fax: ++228 441-1444
Email : compagnonsruraux@yahoo.fr
Personne contact : Jules ADJIMA, Executive Director

UICN - Burkina Faso

B.P : 3331 Ouagadougou 01
Tél : +226 50 32 85 01
Fax : +226 50 30 75 61
E-mail : uicnbf@iucn.org

UICN - Cameroun

B.P : 5506 Yaoundé
Tél : +237 22 21 64 96
Fax : +237 22 21 64 97
E-mail : uicncameroun@iucn.org

UICN - Guinée Bissau

Apartado 23, Bissau 1031
Tél : +245 20 12 30
Fax : +245 20 11 68
E-mail : uicngb@iucn.org

UICN - Mali

BP : 1567 Bamako
Tél : +223 20 22 75 72
Fax : +223 20 23 00 92
E-mail : uicnmali@iucn.org

UICN - Mauritanie

BP : 4167 Nouakchott
Tél : +222 525 12 76
Fax : +222 525 12 67
E-mail : uicnmauritanie@iucn.org

UICN - Niger

BP : 10933 Niamey
Tél : +227 20 72 4005
Fax : +227 20 72 2405
E-mail : iucnniger@iucn.org

UICN - République Démocratique du Congo

43, avenue Colonel Ebeya
Immeuble CAP IMMO
Tél : +243 817947711
E-mail : rdc@iucn.org

UICN - Sénégal

BP : 3215 Dakar
Tél : +221 33 869 02 80
Fax : +221 33 824 92 46
E-mail : uicnsenegal@iucn.org

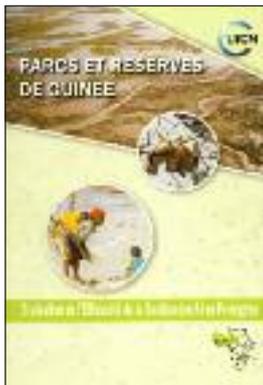
Bureau de projet au Ghana

PO Box M239 Accra
Tel : (233) 021 66 46 54
Fax : (233) 021 66 64 76
E-mail : iucn@wd.fcghana.com

UICN - Komadugu Yobe Basin Project (Nigeria)

Private mail Bag 3139, Kano
Tel./Fax: (234) 64 635 779 (general)
E-mail : komaduguproject@iucn.org
Site web : www.kyb-project.net

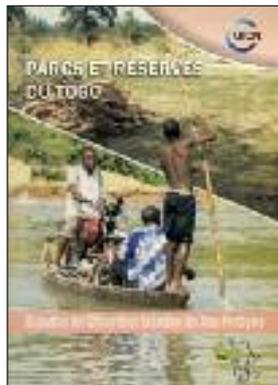
LES PUBLICATIONS DE L'UICN-PACO



Parcs et réserves de Guinée - Evaluation de l'efficacité de la gestion des aires protégées; UICN-PACO; 2008; 44 pages



Parcs et réserves de Mauritanie - Evaluation de l'efficacité de la gestion des aires protégées; UICN-PACO; 2008; 44 pages



Parcs et réserves du Togo - Evaluation de l'efficacité de la gestion des aires protégées; UICN-PACO; 2008; 44 pages



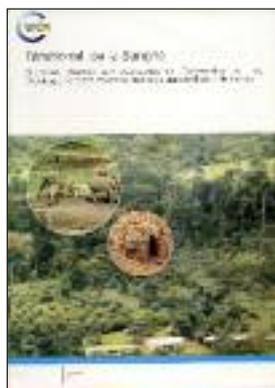
Parcs et réserves du Mali - Evaluation de l'efficacité de la gestion des aires protégées; UICN-PACO; 2008; 44 pages



Parcs et réserves du Côte d'Ivoire - Evaluation de l'efficacité de la gestion des aires protégées; UICN-PACO; 2008; 48 pages



Aspects contemporains du droit de l'environnement en Afrique de l'Ouest et Centrale; UICN; 2008; 224 pages



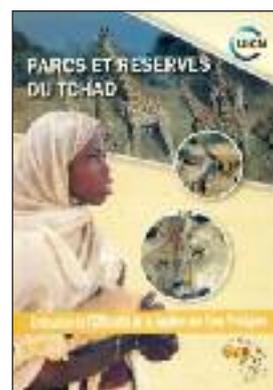
Trinational de la Sangha - Directives relatives aux approches de conservation et de développement des paysages de forêts dans le Bassin du Congo; UICN - Programme Forêts; 2008; 18 pages



Négocier des accords de pêche équitables - Un manuel de renforcement des capacités et de référence pour les Etats côtiers en développement; UICN-Sénégal; 2008; 304 pages



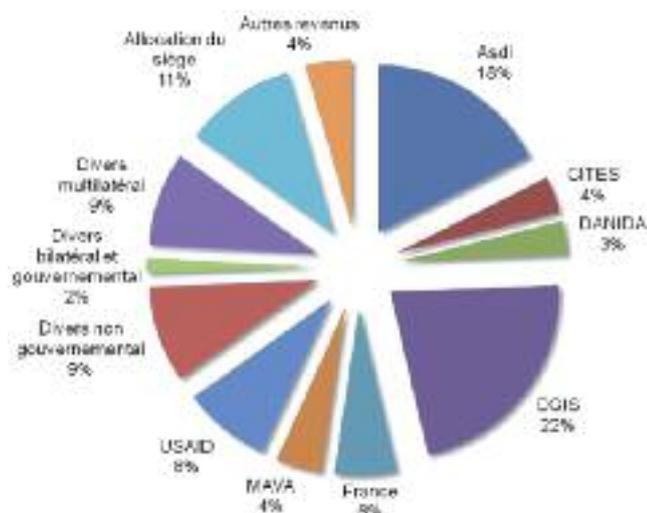
Genre et équité dans les Aires Protégées en Afrique de l'Ouest; UICN-PAPACO; 2008; 84 pages



Parcs et réserves du Tchad - Evaluation de l'efficacité de la gestion des aires protégées; UICN-PACO; 2008; 52 pages

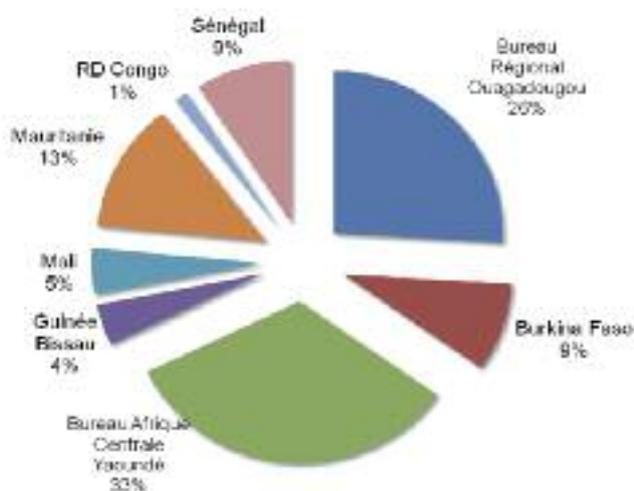
FINANCES

SOURCE DES REVENUS DU PACO EN 2008



Le total des revenus de la région PACO en 2008 est de 8,05 millions euros. Ce premier exercice montre un volume d'activité stable par rapport à 2007. Bien que les Pays-Bas restent le premier bailleur de l'UICN en Afrique centrale et occidentale, la provenance des fonds est plus équilibrée que par le passé.

RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR BUREAU



Le premier exercice du PACO reflète l'équilibre relatif entre les deux bureaux régionaux du BRAO et du BRAC. Le bureau de la République Démocratique du Congo est nouveau. Le bureau du Burkina Faso a beaucoup progressé entre 2007 et 2008. En 2008, les bureaux de Yaoundé et Ouagadougou ont continué à gérer les projets mis en œuvre dans les pays ne disposant pas de bureau UICN.



Union internationale pour la conservation de la nature

Direction Régionale
Programme Afrique Centrale et Occidentale (PACO)
01 BP 1618 Ouagadougou 01
Burkina Faso
Tel +226 50 32 85 00
Fax +226 50 30 75 61
E-mail : paco@iucn.org
www.iucn.org/paco

Impression Graphi Imprim 50 31 12 34

